

**COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL
2008**



Rapport de la
**Commission Bancaire
de l'Afrique Centrale**
Pour l'année 2008

En vertu de la Convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale, modifiant la Convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est l'un des organes chargés de la mise en œuvre de la coopération monétaire entre les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :

- la République du Cameroun,
- la République Centrafricaine,
- la République du Congo,
- la République Gabonaise,
- la République de Guinée Equatoriale,
- et la République du Tchad.

La COBAC est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les Autorités nationales, par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ou par elle-même et qui leur sont applicables, et de sanctionner les manquements constatés.

En particulier, la COBAC contrôle les conditions d'exploitation des établissements de crédit, veille à la qualité de leur situation financière et assure le respect des règles déontologiques de la profession.

Son siège est fixé à Libreville. Il peut être transféré en tout autre lieu par décision de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC prise à l'unanimité.

Le présent rapport couvre les activités des banques de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Commission Bancaire et de son Secrétariat Général durant la période **du 1er janvier au 31 décembre 2008**.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	10
ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	11
LE SYSTÈME BANCAIRE DE LA CEMAC EN 2008	12
1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2008	15
1. 1. La croissance économique mondiale a été moins robuste qu'en 2007 ...	15
1. 2. La CEMAC, a enregistré un taux de croissance quasi identique à celui de l'année écoulée.	15
2. LA STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE DE LA CEMAC À FIN DÉCEMBRE 2008	20
2. 1. Le nombre de banques agréées et en activité a légèrement augmenté	20
2. 2. Des modifications de la situation juridique de certaines banques ont été enregistrées en 2008	21
2. 3. Les holdings financiers et établissements de crédit demeurent les principaux actionnaires des banques	22
2. 4. Aucun nouvel établissement financier n'a vu le jour au courant de l'année écoulée...	25
2. 5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC	26
3. L'ACTIVITÉ DES BANQUES EN 2008	28
3. 1. L'activité cumulée des banques de la CEMAC s'est davantage consolidée ...	28
4. LA STRUCTURE FINANCIÈRE ET LES RISQUES	44
4. 1. L'assise financière	44
4. 2. Le risque de crédit	46
4. 3. La liquidité et la transformation	51
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2008	52
5. 1. Au regard du système de cotation de la COBAC (SYSCO), la situation financière des banques de la CEMAC s'est améliorée dans l'ensemble... ..	52
5. 2. ... et celui des banques en situation financière fragile continue à baisser	52
6. LES RÉSULTATS DES BANQUES EN 2008	52
6. 1. Les principaux réseaux bancaires ont renforcé leur rentabilité	53
6. 2. Les résultats des banques par pays sont en nette amélioration	54
6. 3. Le Produit net bancaire de la CEMAC a été principalement obtenu grâce aux marges sur opérations diverses et aux opérations avec la clientèle	57
6. 4. Le résultat du système bancaire de la CEMAC s'est consolidé...	58

L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	.61
7. LA SURVEILLANCE DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	...63
7. 1. Les activités de la Commission Bancaire	...63
7. 2. Les activités du Secrétariat Général de la COBAC	...65
8. LE SUIVI DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	...65
8.1. Les EMF de la CEMAC présentent des situations diversifiées et variées	...67
8.2. Le plan d'actions	...67
8.3. Les résultats des premières enquêtes sur place mettent en évidence des faiblesses importantes et des situations financières préoccupantes	...68
8.4. Les recommandations faites	...68
9. LA MISE EN ŒUVRE DE BÂLE II	...70
10. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	...71
10. 1. XIV ^{ème} Assemblée annuelle du Comité des Superviseurs de banques de l'Afrique de l'ouest et du Centre	...71
10. 2. Les travaux de la XV ^{ème} Conférence internationale des superviseurs bancaires	...72
10. 3. Exposition des établissements de crédit de la CEMAC à la crise financière	...73
11. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE	...75
11. 1. L'exercice de la Fonction de contrôle par la Commission Bancaire au cours de l'année 2008.	...75
11. 2. Dans le volet administratif de ses attributions	...75
11. 3. Dans le volet réglementaire	...76
11. 4. Sur le plan juridictionnel, des sanctions disciplinaires ont été prononcées à l'encontre des établissements de crédit, d'EMF et de certains dirigeants responsables.	...78
ANNEXES	...79
ANNEXE 1 : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ	...81
ANNEXE 2 : DONNÉES SUR LES SYSTÈMES BANCAIRES DE LA CEMAC	...89



AVANT-PROPOS

L'année 2008 a été pleine de défis pour les économies de la CEMAC mais également pour la COBAC en tant qu'organe de supervision. Ce rapport présente l'ensemble des actions entreprises par la Commission Bancaire au courant de l'année 2008.

Face à la crise des marchés financiers internationaux consécutive à celle du marché immobilier américain, l'économie mondiale a connu de grosses perturbations. Les répercussions de cette double crise ont été relativement modérées sur les économies de la CEMAC pour de multiples raisons.

A cet effet, il a été rappelé aux établissements de crédit, lors de la première réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière, la nécessité de renforcer leurs fonds propres et d'avoir une meilleure maîtrise des risques. De plus, il a été annoncé à la profession que la COBAC avait reçu compétence pour harmoniser et fixer le montant du capital minimum des établissements de crédit d'une part et d'autre part, le lancement prochain par les Etats de la CEMAC de l'émission des titres publics à souscription libre.

C'est ici l'occasion de souligner que la mise en place de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) vise justement à créer entre les Etats les conditions d'un développement économique et social harmonieux dans le cadre d'un marché ouvert et d'un environnement juridique approprié. C'est dans ce cadre que les multiples actions menées par la COBAC en vue de protéger le système bancaire de la sous-région se sont inscrites.

La Commission Bancaire a contribué à garantir la stabilité du système bancaire à travers la surveillance permanente, les nombreuses actions qu'elle a entreprises dont les missions de contrôles sur place dans les établissements de crédit, les établissements de microfinance et les règlements mis en place. Aux cotés de la BEAC, la COBAC demeure donc un acteur majeur de la stabilité financière de la Zone.

L'année 2008 a également été marquée par la nomination d'un nouveau Secrétaire Général à la COBAC, en la personne de Monsieur IDRIS AHMED IDRIS par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 25 juin 2008.

Au final, la COBAC a entamé un tournant décisif de son histoire avec notamment le lancement de nombreux chantiers tels que l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique, le renforcement des actions de formation, la remise à niveau des systèmes de reporting CERBER et de cotation SYSCO, etc. en vue de la hisser au niveau des standards internationaux.

Philibert ANDZEMBE
Gouverneur de la BEAC
Président de la COBAC

MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE¹

1. Membres de droit

Le Gouverneur de la BEAC

Philibert ANDZEMBE, Président

ou son suppléant :

Rigobert Roger ANDELY,
Vice-Gouverneur de la BEAC

Les Censeurs de la BEAC

ELUNG Paul CHE
Louis ALEKA RYBERT
Bruno CABRILLAC

ou leurs suppléants :

Essono Francis LIN
Juste-Valère OKOLOGO
Michel REVEYRAND

2. Membres nommés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et juridique

Cameroun

Titulaire
Suppléant

Madame Agnès MANDENG
Pierre Célestin MENOUNGA

Centrafrique

Titulaire
Suppléant

Richard LAKOE
Francis-Mathieu NGANARAWA

Congo

Titulaire
Suppléant

Isidore ONDONKI
Anicet MOKOKO

Gabon

Titulaire
Suppléant

Jean-Baptiste NGOLO ALLINI
Joël OGOUMA

Guinée Equatoriale

Titulaire
Suppléant

Herminio Edu ABESO NCARA
Eulalia NVO BELA

Tchad

Titulaire
Suppléant

Abakar-Mallah MOURCHA
Bechir EL GONI

7^e Membre (Guinée Equatoriale)

Titulaire
Suppléant

Damaso OBAMA NGUA
Juan OWONO ELA

3. Représentants de la Commission Bancaire française désignés par le Gouverneur de la Banque de France

Titulaire
Suppléant

Jean-Paul CAILLOT
Gérard GRANBOULAN

¹ Au 31 décembre 2008



ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE²

<i>Secrétaire Général</i> <i>Coordonnateur</i> <i>Secrétariat du Secrétaire Général</i>	IDRISS AHMED IDRISS Alphonse NGBAKO Pétronille NTANG
<i>Secrétaire Général Adjoint</i> <i>Secrétariat du Secrétaire Général Adjoint</i>	Rafaël TUNG NSUE ATONIE Isabelle Zita
<i>Conseiller du Secrétaire Général</i> <i>Secrétariat du Conseiller du Secrétaire Général</i>	Léandre DJUMMO Colette Y. Solange ZE NNOMO
<i>Département de l'Inspection Bancaire</i> <i>Chef de Département</i>	Ignace NGANGA
<i>Chefs de mission</i>	OUCHAR MAHAMAT TAHIR Cédric ONDAYE EBAUH
<i>Adjoint au Chef de mission</i>	Jacques MINANE Jean-Jacques ONDO NDONG Eric Roland BELIBI Abdel Khadre MAHAMAT
<i>Inspecteurs</i>	Mathurin SEDO Gapili POFINET Marcelin GREBABA Agapito NGUEMA ONA MBA Diane MAMALEPOT Romeo BOUBA
<i>Département du Contrôle Permanent</i> <i>Chef de Département</i>	SALAO ABOUBAKAR
<i>Chef du service du contrôle permanent I (Congo et Gabon)</i>	Joseph Henri IKORI à YOMBO PANZOU BAYONNE Armel
<i>Chef du service contrôle permanent II (RCA, Tchad et Guinée E.)</i>	Vladimir OMBOLO MVOGO Oscar Bertrand BATJAMA
<i>Chef du service du contrôle permanent III (Cameroun)</i>	Rufin Cyriaque ENGO GONZO Lionel BENINGA
<i>Agents</i>	Jean-Marie BELLA Stéphanie Nely NGAKO MONKAM
<i>Département de la Réglementation et des Etudes</i> <i>Chef de Département</i>	Barthélemy KOU EZO
<i>Chef du service des études et statistiques bancaires</i> <i>Chef du service de la réglementation</i> <i>Chef de service des relations internationales</i>	Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA Mathias MAVOUNGOU Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ
<i>Agents</i>	Martine Augustine INACK Justin BEM

² Au 31 décembre 2008

Département de la Microfinance
Chef de Département

Adjoint au Chef de Département

Chefs de service du contrôle sur pièces

Agents

Département Administratif et Juridique
Chef de Département

Chef du service études juridiques, réglementation et gestion budgétaire

Chef du service affaires juridictionnelles et questions administratives

Agents

Cellule informatique
Chef de Service

Agents

Bruno ONDOUNDA

ABBA FANTA MADJI

Eric MANGA BIENG
Felix NDZIE

Solange OLINGA
Adélaïde BEMEHEMIE
Jean-Benoît ATANGA
Gabriella Sonia NGUERENOMO
Laure SITCHEU

Yacoub DJONDANG LADIBE

Philippe AZEUFACK KEMTIO

Ingrid EBOUKA-BABACKAS

Roger NDZALA NDZALA
Joseph FOU DA
SADJO DOCKO MBOUM
Mathias MISS NGOG

Denis LEDJONDJO

Guillaume Urbain MBEZELE
Faustin LOUDEGUE



**LE SYSTEME BANCAIRE
DE LA CEMAC EN 2008**

1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2008

1. 1. La croissance économique mondiale a été moins robuste qu'en 2007 ...

La croissance économie mondiale a été fortement ébranlée du fait de la crise du crédit, du déclin du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies et de la persistance de larges déséquilibres.

Selon les estimations du FMI, la croissance mondiale s'est élevée à 3,2 % contre 5,1 % en 2007. Cette petite croissance mondiale a été tirée par les pays en développement et les pays émergents, en particulier la Chine et l'Inde.

Aux Etats Unis, grâce aux plans de relances économiques mis en place, l'économie s'est accrue de 3,8 % contre 2,9 % un an plus tôt.

En Europe, notamment en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou en Irlande, les économies ont été marquées par l'affaiblissement de l'activité, le resserrement du crédit, l'inflation et la chute du pouvoir d'achat. Ainsi la Zone euro affiche une croissance de 3,3 % contre 2,1 % en 2007.

Le taux d'inflation est ressorti à 3,4 % en 2008 en hausse de 1,2 point par rapport à son niveau de l'année dernière.

Dans ce contexte, la croissance du PIB de l'Afrique sub-saharienne se situe à 5,4 % en 2008 contre 6,8 % en 2007. Cette évolution est imputable non seulement au boom des matières premières dont les cours ont atteint des pics exceptionnels au premier semestre avant de s'effondrer en fin d'année mais également à l'investissement privé.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la croissance a été de 3,7 % contre 3,4 % en 2007 en raison des performances du secteur primaire qui a bénéficié de meilleures conditions climatiques.

1. 2. La CEMAC, a enregistré un taux de croissance quasi identique à celui de l'année écoulée...

Selon les dernières estimations réalisées par la BEAC, la CEMAC enregistrerait une croissance presque similaire à celle de 2007, à savoir 4,4 %. Le secteur non pétrolier contribuerait à la croissance à hauteur de 3,7 points contre 0,7 point pour le secteur pétrolier.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par un recul de la croissance mondiale (de 5,1 % en 2007 à 3,2 % en 2008), avec notamment une entrée en récession de la plupart des pays industrialisés au dernier

trimestre 2008, sous l'effet de l'accentuation de la crise financière et économique mondiale et un recul du cours du dollar américain. Toutefois, malgré la chute des cours qui est intervenue au quatrième trimestre, les prix du baril de pétrole brut se sont établis à 99,8 dollars en moyenne en 2008, contre 71,1 dollars en 2007, tandis que le taux de change du dollar américain est revenu de 479 francs CFA en 2007 à 431 francs CFA en 2008.

Au niveau de la CEMAC, le cadre macroéconomique a été influencé par un fléchissement de 1,1 % de la production pétrolière. Celle-ci s'est établie à 51,7 millions de tonnes en 2008 contre 52,2 millions en 2007, néanmoins compensée par une forte hausse (+ 41,4 %) de la production de gaz (4,7 millions de tonnes en 2008 contre 3,3 millions en 2007), le dynamisme du secteur non pétrolier en dépit des difficultés rencontrées en fin d'année par le secteur du bois et la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles entreprises par les Etats avec le soutien de la Communauté financière internationale.

Par pays, ce résultat procéderait de la décélération de l'activité observée en République Centrafricaine (+ 2,5 % contre + 3,6 % en 2007), au Gabon (+ 2,2 % contre + 5,1 % un an plus tôt), en Guinée Equatoriale (+ 16,9 % contre + 23,2 % en 2007), au Tchad (- 0,5 % contre + 1,6 % en 2007) et, dans une moindre mesure, au Cameroun (+ 3,8 % contre + 3,9 % un an plus tôt). Ce ralentissement de l'activité a toutefois été partiellement atténué par le redressement de la croissance économique au Congo (+ 6 % contre - 2,5 % en 2007).

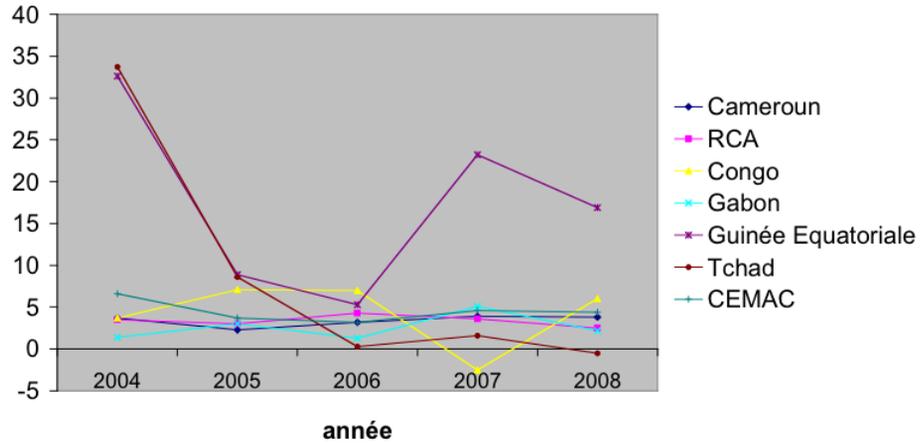
Tableau 1: Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC

	2004	2005	2006	2007	2008 ³
Cameroun	3,7	2,3	3,2	3,9	3,8
République Centrafricaine	3,5	3,0	4,3	3,6	2,5
Congo	3,7	7,1	7,0	- 2,5	6,0
Gabon	1,4	3,0	1,3	5,1	2,2
Guinée Equatoriale	32,6	8,9	5,3	23,2	16,9
Tchad	33,7	8,6	0,3	1,6	- 0,5
CEMAC	6,6	3,7	3,2	4,6	4,4

Source : BEAC

³ Estimations

Evolution du taux de croissance du PIB réel des économies de la CEMAC



L'analyse du PIB selon l'optique de la demande montre que la demande intérieure demeure le véritable moteur de la croissance de la CEMAC. Celle-ci s'est accrue de 9,1 % contre 5,6 % en 2007. La demande extérieure nette, pour sa part, s'est davantage contractée.

Le dynamisme de la consommation notamment privée, et celui des investissements ont fortement contribué, quasiment dans les mêmes proportions en valeurs relatives, à la réalisation de ce niveau de croissance.

Tableau 2: Contribution de la demande globale à la croissance réelle

(en pourcentage)	2004	2005	2006	2007	2008 ⁴
Produit intérieur brut	6,6	3,7	3,2	4,6	4,4
Demande intérieure, dont :	2,6	5,8	4,9	5,6	9,1
Consommation totale	2,7	4,3	4,6	2,7	4,4
Consommation publique	0,2	0,6	0,7	1,2	1,0
Consommation privée	2,4	3,7	4,0	1,5	3,4
Investissements bruts	- 0,1	1,6	0,3	2,9	4,7
Investissements publics	1,1	0,0	1,4	1,0	1,7
Investissements privés	- 1,2	1,6	- 1,1	1,9	3,0
Secteur pétrolier	- 0,6	1,8	0,6	1,9	1,8
Secteur non pétrolier	- 0,6	- 0,2	- 1,8	0,0	1,1
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Demande extérieure nette, dont :	4,0	- 2,2	- 1,7	- 1,0	- 4,7
Exportations des biens et services non facteurs	3,4	0,4	- 0,8	0,7	0,3
Importations des biens et services non facteurs	0,7	- 2,6	- 0,9	- 1,7	- 5,0

Du côté de l'offre, la croissance a été globalement stimulée par le secteur secondaire et tertiaire alors que le secteur primaire est en repli. L'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche ont contribué pour 0,7 point à la croissance sous l'effet principalement du redressement des cultures vivrières et maraîchères, grâce notamment aux conditions climatiques favorables. Les industries extractives ont reculé de 2,6 points. Dans le secteur secondaire, les industries manufacturières et les BTP ont contribué à hauteur respectivement de + 0,4 et + 0,3 point à la croissance du PIB tandis que l'apport des services marchands a été de 1 point en ce qui concerne le secteur tertiaire.

⁴ Estimations

Tableau n° 3 : Produit intérieur brut par secteur

	2004	2005	2006	2007	2008⁵
Secteur primaire	46,0 %	54,3 %	57,8 %	56,1 %	54,1 %
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	11,3 %	10,1 %	9,2 %	9,8 %	10,5 %
Sylviculture	1,6 %	1,2 %	1,0 %	1,2 %	1,1 %
Industries extractives	40,1 %	42,9 %	47,6 %	45,0 %	42,4 %
Secteur secondaire	14,1 %	15,2 %	14,7 %	14,2 %	14,9 %
Industries manufacturières	7,6 %	6,9 %	6,2 %	6,6 %	7,0 %
Bâtiments et Travaux Publics	2,9 %	2,8 %	2,5 %	2,7 %	3,0 %
Autres	3,7 %	5,5 %	6,0 %	4,9 %	4,9 %
Secteur tertiaire	28,1 %	26,0 %	23,6 %	25,6 %	26,6 %
Services marchands	21,8 %	20,2 %	18,2 %	19,5 %	20,5 %
Services non marchands	6,3 %	5,8 %	5,4 %	6,1 %	6,1 %
PIB au coût des facteurs	95,1 %	95,5 %	96,2 %	95,9 %	95,5 %
Droits et Taxes à l'importation	4,9 %	4,5 %	3,8 %	4,1 %	4,5 %
PIB aux prix courants du marché	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
PIB du secteur pétrolier	42,1 %	46,9 %	52,1 %	48,0 %	45,2 %
PIB du secteur non pétrolier	57,9 %	53,1 %	47,9 %	52,0 %	54,8 %

Source : BEAC

Le taux d'inflation ,en moyenne annuelle, s'est sensiblement accru. Il est passé de 1,6 % au 31 décembre 2007 à 6 % au 31 décembre 2008.

Au niveau des finances publiques, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est redressé à 10,2 % du PIB, contre 8,2 % en 2007, traduisant une progression sensible des recettes publiques, notamment d'origine pétrolière. Les recettes budgétaires auraient progressé de 29,8 % et représenteraient 31,7 % du PIB en 2008 contre 29,1 % du PIB en 2007. Parallèlement, les dépenses budgétaires auraient progressé de 22,6 % et représenteraient 21,5 % du PIB en 2008, contre 20,9 % du PIB un an plus tôt.

En définitive, la gestion budgétaire en 2008 s'est traduite par une amélioration de l'excédent du solde primaire (11,8 % du PIB en 2008 contre 10,2 % en 2007), ainsi que par une hausse de l'excédent du solde budgétaire de base (9,2 % du PIB en 2007 contre 10,8 % en 2008). Le besoin de financement global de l'Etat est ressorti à 1 095,6 milliards, après la prise en compte du paiement des arriérés extérieurs de 526,2 milliards et intérieurs de

⁵ Estimations

263,9 milliards, de l'amortissement de la dette extérieure de 1326,9 milliards et du désengagement vis-à-vis du système bancaire de 1062,3 milliards et non bancaire de 387,8 milliards.

En ce qui concerne le compte extérieur, le solde des transactions courantes de la CEMAC est redevenu excédentaire, s'établissant à 649,5 milliards (1,9 % du PIB) en 2008 contre -171,8 milliards en 2007 (- 0,6 % du PIB), reflétant la forte progression de l'excédent commercial. Pour sa part, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit de plus d'un point du PIB, s'établissant à 3,5 % du PIB en 2008, contre 4,9 % un an plus tôt.

Au total, l'excédent global de la balance des paiements s'est amélioré. En y incorporant les allègements de la dette extérieure, ces ressources extérieures ont permis de réduire les arriérés de paiement extérieurs pour 1,5 % du PIB (526,2 milliards) et de reconstituer les réserves officielles à hauteur de 5,8 % du PIB (1 959,8 milliards).

S'agissant de l'endettement extérieur, le poids de la dette publique a baissé à 16 % du PIB contre 24 % un an plus tôt, grâce aux effets bénéfiques de l'initiative PPTTE au Cameroun, au Congo et en République Centrafricaine. En revanche, en liaison avec le traitement de la dette publique du Gabon par les créanciers membres du Club de Paris, la situation conjoncturelle s'est traduite par une hausse du ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires qui est passé de 10 % en 2007 à 14,8 % en 2008. De même, le ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services s'est détérioré pour atteindre 8 % au lieu de 5,3 % un an auparavant.

2. LA STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2008

Le système bancaire de la CEMAC est constitué des banques, des établissements financiers et des établissements de microfinance. Toutefois, une distinction nette est opérée d'une part entre les établissements de crédit (banques et établissements financiers) et les établissements de microfinance.

2. 1. Le nombre de banques agréées et en activité a légèrement augmenté

Au 31 décembre 2008, le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) compte 39 banques en activité. Elles sont réparties au Cameroun (12 banques), en Centrafrique (4 banques), au Congo (5 banques), au Gabon (7 banques), en Guinée Equatoriale (4 banques) et au Tchad (7 banques).

De plus, cinq établissements ont obtenu leurs agréments et sont en phase de démarrage de leurs activités ; il s'agit de Banque Atlantique Cameroun (BAC), Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Banque Espirito Santo Congo (BESCO), Oceanic Bank International Tchad (OBIT) et United Bank for Africa Tchad (UBA Tchad).

2. 2. Des modifications de la situation juridique de certaines banques ont été enregistrées en 2008

Au Cameroun, de nombreux établissements de crédit ont enregistré des modifications de leur capital avec pour conséquence une modification de la structure de leur actionnariat.

Le capital social d'Afriland First Bank est passé de 7,5 milliards en 2007 à 9 milliards en 2008. L'actionnaire majoritaire demeure SBF & Co avec 37,19 % du capital. Le capital social de BICEC est passé de 3 milliards en 2007 à 6 milliards en 2008 ; les parts des différents actionnaires sont demeurées stables. Union Bank for Africa a fait évoluer son capital de 2 milliards en 2007 à 5 milliards en 2008. S'agissant de UBC, la Commission Bancaire a prononcé la fin de l'administration provisoire. A l'issue de la période de restructuration, la nouvelle configuration du capital social de UBC est la suivante : Oceanic Bank international (54 %), Crédit Union Leagues (34,55 %) et divers particuliers (11,45 %). Son capital s'élève maintenant à 20 milliards contre 5 milliards précédemment.

En Centrafrique, l'année a été marquée par le démarrage des activités de la BSIC RCA.

Au Congo, la Banque Commerciale Internationale (BCI) a procédé à une augmentation de son capital. Ce dernier est passé de 2 milliards en 2007 à 3 milliards en 2008. La SIBP demeure l'actionnaire majoritaire avec 99,993 % du capital. Un nouvel établissement a également vu le jour dans ce pays, il s'agit de la Banque Espirito Santo Congo dont le capital s'élève à 4 milliards.

Au Gabon, les autorisations préalables pour la modification du capital ont été sollicitées par deux établissements financiers. Le capital de BGF I BAIL est ainsi passé de 1,5 milliard en 2007 à 3 milliards en 2008 avec la même structure de l'actionnariat. Pour sa part, FINATRA a augmenté son capital de 2 milliards. Il s'élève dorénavant à 4 milliards contre 2 milliards en 2007. La structure de l'actionnariat est également demeurée inchangée.

En Guinée Equatoriale, le capital social de CCEI BANK Guinea Ecuatorial (CCEI GE) est passé de 6 milliards en 2007 à 8 milliards en 2008. De son côté, BANGE a également procédé à une augmentation de 5 milliards de son capital qui passe ainsi de 2 milliards en 2007 à 7 milliards en 2008.

Au Tchad, Financial Bank Tchad a procédé à une augmentation de son capital. Ce dernier est passé de 1,85 milliard en 2007 à 2,85 milliards en 2008. Financial Bank Togo demeure l'actionnaire majoritaire avec 55,08 % du capital. Enfin, BSIC Tchad a vu son capital social passer de 3,55 milliards en 2007 à 5 milliards en 2008.

Réseau et capital social des banques agréées au 31 décembre 2008

	<i>Nombre de banques</i>	<i>Nombre de guichets</i>	<i>Capital social (en millions)</i>
Cameroun	12	128	84 651
Centrafrique	4	12	6 500
Congo	7	46	22 222
Gabon	7	43	114 671
Guinée Equatoriale	4	14	16 740
Tchad	9	20	23 053
TOTAL	43	245	267 837

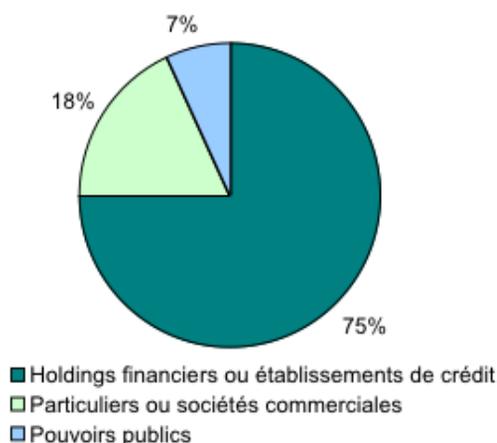
2. 3. Les holdings financiers et établissements de crédit demeurent les principaux actionnaires des banques

La structure de l'actionnariat des établissements de crédit de la Zone n'a pas fondamentalement changé en dépit des différentes autorisations préalables accordées par la COBAC à ces derniers et de l'arrivée de nouveaux établissements de crédit dans la CEMAC.

En effet, les modifications de capital intervenues dans les banques ont eu pour effet de renforcer le poids des holdings financiers et des banques dans ces structures. Pour ce qui est des nouveaux établissements, ces derniers sont des filiales des grands groupes internationaux.

Ainsi, sur les 43 banques que compte la CEMAC, 33 ont pour actionnaires de référence une banque ou un holding financier. En revanche, le nombre d'entités dans lesquelles l'Etat est l'actionnaire de référence est de 3 contre 4 un an plus tôt, le reste des banques étant détenues par les particuliers et les sociétés non financières.

Répartition des banques suivant la catégorie du principal actionnaire



En raison de l'arrivée de nouveaux établissements de crédit, la répartition des banques selon l'origine de l'actionnaire principal a été légèrement modifiée.

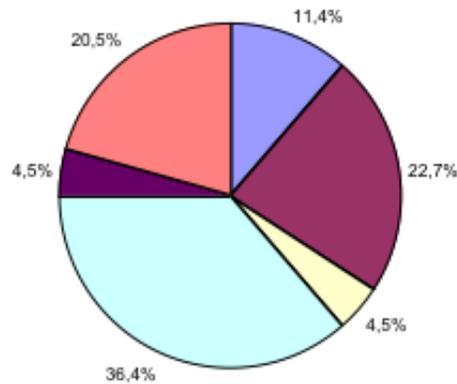
Ainsi, 36,4 % des banques implantées dans la CEMAC ont pour actionnaires principaux des personnes (physiques ou morales) originaires de la CEMAC en 2008 contre 46,2 % un an plus tôt.

Les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest occupent dorénavant la seconde place avec 22,7 % des établissements contre 17,9 % en 2007. Cette progression est essentiellement due à l'arrivée des banques du Nigeria dans la sous-région.

Les établissements dont l'actionnaire de référence est originaire de la France ne représentent plus que 20,4 %. Les investisseurs originaires de l'Afrique du nord et des USA détiennent chacun 4,5 % des établissements de la CEMAC.

Enfin, 11,4 % des actionnaires des établissements de crédit de la zone sont originaires des autres régions du monde contre 5,2 % un an plus tôt.

**Répartition des banques suivant la région
ou le pays d'origine de l'actionnaire principal**



■ Autres
 ■ Afrique de l'ouest
 ■ Afrique du nord
 ■ CEMAC
 ■ Etats-Unis
 ■ France

Banques agréées et en activité au 31 décembre 2008

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
Cameroun (12 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Afriland First Bank (First Bank) • Amity Bank Cameroon Plc (Amity) • Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) • Citibank N. A. Cameroon (Citibank) • Commercial Bank of Cameroon (CBC) • CA SCB Cameroun (CLC) • Ecobank Cameroun (Ecobank) • National Financial Credit Bank (NFC Bank) • Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC) • Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) • Union Bank of Cameroon Plc (UBC Plc) • Union Bank of Africa (UBA)
Centrafrique (4 banques)	<ul style="list-style-type: none"> • Ecobank • Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC) • Commercial Bank Centrafrique (CBCA) • Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce – RCA

Congo

(5 banques)

- Banque Commerciale Internationale (BCI)
- BGFIBANK Congo
- Crédit du Congo (CLCO)
- La Congolaise de Banque (LCB)
- Ecobank Congo
- Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)
- Banque Espirito Santo Congo (BESCO)

Gabon

(7 banques)

- Banque Gabonaise de Développement (BGD)
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG)
- BGFIBANK
- Citibank N. A. Gabon (Citibank)
- Financial Bank Gabon (FBG)

Guinée Equatoriale

(4 banques)

- Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE)
- BGFIBANK – Guinea Ecuatorial
- CCEIBANK – Guinea Ecuatorial (CCEI GE)
- Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale (SGBGE)

Tchad

(7 banques)

- Banque Agricole et Commerciale (BAC)
 - Banque Commerciale du Chari (BCC)
 - Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce – Tchad SA (BSIC - Tchad SA)
 - Commercial Bank Tchad (CBT)
 - Ecobank Tchad S.A. (Ecobank)
 - Financial Bank Tchad (FBT)
 - Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB)
-

2. 4. Aucun nouvel établissement financier n'a vu le jour au courant de l'année écoulée...

Le nombre d'établissements financiers est demeuré identique à celui relevé l'année précédente à savoir 15 dont 10 au Cameroun, 1 au Congo et 4 au Gabon.

Deux établissements financiers ont procédé à une augmentation de capital en 2008. Il s'agit de BGFIBAIL et FINATRA.

**Etablissements financiers agréés et en activité
au 31 décembre 2008**

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
Cameroun (10 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none">• Africa Leasing Company (ALC SA)• Crédit Foncier du Cameroun (CFC)• Fonds d'Aide et de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FOGAPE)⁶• PRO-PME Financement SA (PRO-PME)• Société Camerounaise de Crédit Automobile (SOCCA)• Société Camerounaise d'Équipement (SCE)• Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC)• Société Financière Africaine (SFA SA)• Société Générale d'Équipement et de Crédit (SOGEC)• Société Nationale d'Investissement (SNI)
Congo (1 établissement financier)	<ul style="list-style-type: none">• Société Congolaise de Financement (SOCOFIN)
Gabon (4 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none">• BGF1-Bail• BICI-Bail• FINATRA• Société Gabonaise de Crédit Automobile (SOGACA)

2. 5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC

Le niveau de concentration des banques dans les différents pays de la CEMAC est apprécié à partir de l'indice de concentration Herfindahl-Hirschman (HHI). Cet indicateur de mesure de la concentration d'un marché est égal à la somme des carrés des parts de marché des entreprises présentes sur le marché considéré. Pour son interprétation, trois zones sont habituellement retenues : si HHI est inférieur à 1 000, la concentration du marché est considérée

⁶ Le FOGAPE est depuis plusieurs années sous administration provisoire. L'établissement a cessé toute activité de crédit et ne procède plus qu'au recouvrement des créances qui peuvent encore l'être

faible ; si HHI est compris entre 1 000 et 1 800, le marché est moyennement concentré, si HHI est supérieur à 1 800, la concentration du marché est élevée.

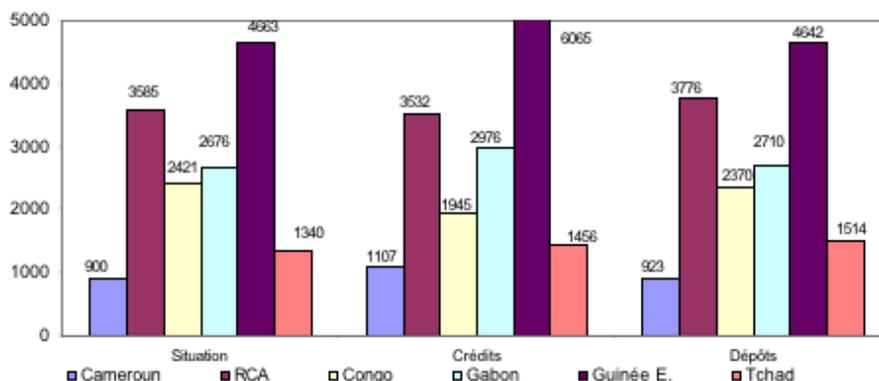
Toutefois, il convient de souligner que l'indice Herfindahl-Hirschman est fonction du nombre d'entreprises présentes sur le marché ; plus ce nombre augmente, plus HHI diminue. Dans le cas de ce rapport, cet indice est calculé sur la base des trois premières banques leader sur chacun des marchés (en terme de total de bilan, de dépôts et de crédits).

En termes de total de bilan, seul le Cameroun présente un marché faiblement concentré. En effet, son indice IHH s'est établi à 900 contre 1 417 en 2007. Cette situation résulte du fait de l'arrivée de nouvelles banques sur le marché. Le système bancaire tchadien présente une concentration moyenne. Son indice est ressorti à 1 340 en 2008 contre 1 807 un an plus tôt. Dans les autres pays, la concentration est élevée. La Guinée Equatoriale affiche l'indice de concentration le plus élevé à 4 662, en hausse de 322 points par rapport à l'année dernière. Toutefois, il convient tout de même de souligner que le niveau de concentration au Congo est orienté à la baisse à l'opposé du Gabon.

Sur le plan des dépôts, la tendance est la même que celle observée au niveau du total de bilan. Le marché bancaire camerounais est faiblement concentré avec un indice de 922. Celui du Tchad l'est moyennement et son indice, en baisse également, s'est fixé à 1 513. Les quatre autres pays présentent toujours un marché très concentré avec une forte concentration pour la Guinée Equatoriale dont l'indice s'est fixé à 4 642 en 2008 contre 4 247 en 2007.

S'agissant des crédits, le Cameroun et le Tchad présentent un marché moyennement concentré. Leurs indices IHH sont ressortis à 1 107 et 1 455 respectivement en 2008 contre 1 430 et 1 892 en 2007. Les quatre autres pays présentent une forte concentration. Au niveau du Congo, l'indice de concentration a baissé de 2 811 en 2007 à 1 945 en 2008.

Indice Herfindahl-Hirschman



3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2008

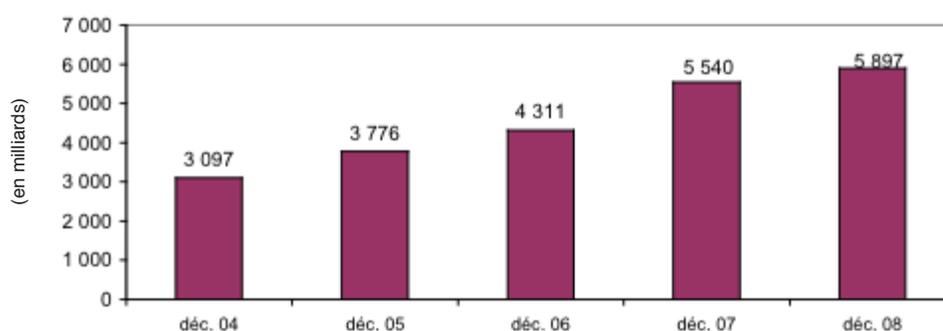
3. 1. L'activité cumulée des banques de la CEMAC s'est davantage consolidée ...

En raison du démarrage tardif de l'activité de certains établissements nouvellement agréés, l'analyse ci-dessus ne prend pas en compte les données relatives à ces établissements.

Le total de bilan cumulé de l'ensemble des banques de la sous-région s'est davantage consolidé. Il passe ainsi de 5 540 milliards FCFA en 2007 à 5 897 milliards FCFA en 2008.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 6,04 % pour s'établir à 4 685 milliards FCFA contre 4 418 milliards en 2007. Les encours de dépôts les plus élevés ont été relevés au Cameroun (1 971,6 milliards FCFA) et au Gabon (986 milliards FCFA). Les crédits bruts, de leur côté, ont également progressé de 26,44 % et se situent dorénavant à 2 898 milliards FCFA contre 2 292 milliards FCFA en décembre 2007. Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont progressé dans une moindre mesure (7,6 %) traduisant ainsi une amélioration progressive de la qualité du portefeuille des établissements de crédit de la CEMAC. Au final, les crédits nets sont passés de 2 069 milliards FCFA en décembre 2007 à 2 657 milliards FCFA en décembre 2008.

Evolution du total de la situation cumulée - Ensemble des banques



L'analyse de la situation par pays révèle que :

Le Cameroun demeure la locomotive de la sous-région. En effet, le total du bilan cumulé des banques du Cameroun représente 41,12 % de celui de la Zone. Il est passé de 2 212 milliards FCFA en 2007 à 2 425 milliards FCFA en 2008.

Le total du bilan cumulé des banques de la RCA ne représente que 1,93 % du total du bilan des banques de la CEMAC . Cette situation est la conséquence des troubles socio-politiques qui ont perturbé l'économie de la RCA.

Avec 11,96 % du total de bilan de la Zone actuellement, les banques du Congo ont conforté leur position. En effet, le total du bilan de l'ensemble de ces établissements a progressé de 34,5 % en un an pour s'établir à 705 milliards FCFA en 2008 contre 524 milliards FCFA un an plus tôt. Par ailleurs, il convient de souligner que le nombre d'établissements de crédit en activité au Congo est passé de 4 à 6.

Avec 7 banques en activité, les banques du Gabon affichent un total de bilan cumulé de 1 409 milliards FCFA en décembre 2008 contre 1 808 milliards FCFA en 2007, soit une baisse de 22,1 %. Cependant, le système bancaire du Gabon représente 23,89 % du total de bilan cumulé de l'ensemble des banques de la CEMAC.

En Guinée Equatoriale, le total cumulé du bilan des banques représente 15,08 % de celui de l'ensemble des banques de la CEMAC. Corrélativement avec la croissance économique du pays, le total de bilan de l'ensemble des banques a progressé de 48,9 % pour s'établir à 889 milliards FCFA en 2008 contre 597 milliards FCFA en 2007.

Les banques du Tchad ne représentent que 6,02 % du total de bilan de l'ensemble des banques de la sous-région. En valeur absolue, il s'est établi à 355 milliards FCFA en 2008 contre 299 milliards FCFA en 2007, soit une progression de 18,7 %.

Situation cumulée des banques au 31 décembre 2008

<i>(en millions)</i>	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC	
								déc. 08 / déc. 07	
								en montant	en %
Valeurs Immobilisées nettes	175 973	7 815	31 778	140 190	31 353	22 301	409 410	- 8 657	-2,1
Crédits nets à la clientèle	1 179 930	75 673	199 280	604 816	388 526	209 084	2 657 309	588 341	28,4
Opérations diverses	102 511	4 379	22 570	46 285	87 201	10 661	273 607	114 532	72
Opérations de trésorerie et interbancaires	966 469	25 893	451 130	617 754	382 153	113 014	2 556 413	- 337 054	- 11,6
TOTAL ACTIF	2 424 883	113 760	704 758	1 409 045	889 233	355 060	5 896 739	357 162	6,4
Capitaux permanents	204 325	19 145	62 396	279 593	80 514	47 231	693 204	161 005	30,25
Dépôts de la clientèle	1 971 603	74 199	598 759	985 955	785 455	268 957	4 684 928	266 649	6,04
Opérations diverses	121 096	9 769	26 134	60 939	19 003	13 789	250 730	10 855	4,53
Opérations de trésorerie et interbancaires	127 859	10 647	17 469	82 558	4 261	25 083	267 877	- 81 347	- 23,29
TOTAL PASSIF	2 424 883	113 760	704 758	1 409 045	889 233	355 060	5 896 739	357 162	6,4

L'analyse des engagements du hors bilan montre que les engagements sur ordre de la clientèle sont passés de 1 030 milliards FCFA en 2007 à 1 393 milliards FCFA en 2008, soit une progression de 35,25 %. Pour leur part, les engagements reçus de la clientèle sont ressortis à 1 220 milliards FCFA en 2008 contre 1 149 milliards FCFA en 2007. Ils ont ainsi légèrement progressé de 6,25 % sur la période.

Les opérations en devises ont fortement progressé de 140,78 % pour ressortir à 885 milliards FCFA en 2008 contre 368 milliards FCFA un an plus tôt. Enfin, les engagements douteux sont passés de 220 milliards FCFA en 2007 à 267 milliards FCFA en 2008, soit une progression de 22,06 %.

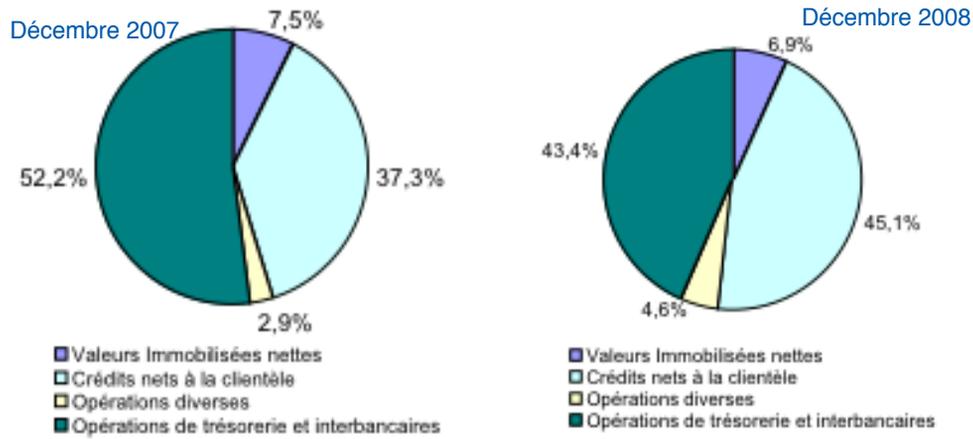
Engagements hors bilan au 31 décembre 2008

<i>(en millions)</i>	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC	
								déc. 08 / déc. 07	
								en montant	en %
Engagements sur ordre des correspondants	43 770	1 380	345	20 769	71	1 219	67 554	10 055	17,5
Engagements reçus des correspondants	194 140	9 862	14 121	43 610	175 490	16 314	453 537	138 536	43,9
Engagements sur ordre de la clientèle	472 743	8 402	47 471	188 302	591 903	84 532	1 393 353	363 142	35,2
Engagements reçus de la clientèle	597 476	16 291	104 944	379 742	38 124	83 842	1 220 419	71 838	6,3
Engagements du marché monétaire	0	0	0	42 061	0	15 013	57 074	- 26 533	- 31,7
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	0	1 164	0	0	0	36 673	37 837	- 12 085	- 24,2
Opérations en devises	235 786	7	9 608	639 976	0	0	885 377	517 672	140,8
Engagements douteux	201 125	7 256	9	22 839	24 627	12 783	268 639	48 556	22,06

Contrairement à la situation qui prévalait l'année écoulée, les crédits nets représentent dorénavant la première composante de l'actif des banques de la CEMAC. Ils constituent 45,1 % du total de l'actif de l'ensemble des banques contre 37,3 % en 2007. Ce poste de l'actif a progressé non seulement à cause du nombre de plus en plus élevé des banques en activité mais aussi du fait de l'amélioration de la situation économique de la Zone.

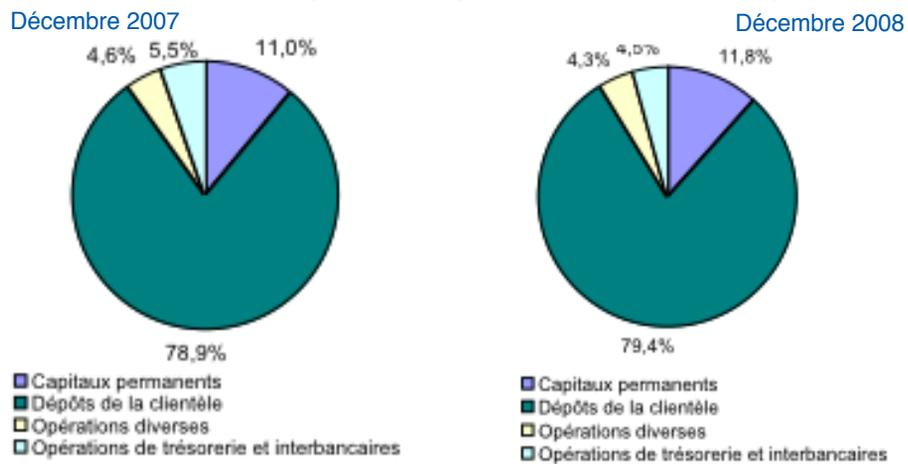
Les opérations de trésorerie et interbancaires se sont contractées de 8,8 points. Elles représentent 43,4 % du total de l'actif des banques en 2008 contre 52,2 % un an plus tôt. Ce repli serait en partie dû à la situation de surliquidité actuelle de la sous région qui contribue à freiner le bon fonctionnement du marché monétaire de la Zone. Enfin, les valeurs immobilisées se sont contractées de 0,6 point alors que les opérations diverses ont progressé de 1,7 point. Leur poids s'est établi respectivement à 6,9 % et 4,6 %.

Evolution des composantes de l'actif – Ensemble des banques



Au niveau du passif, la structure des différentes composantes n'a pas considérablement changé. Les dépôts de la clientèle représentent 79,4 % du total du passif des établissements de crédit de la CEMAC. Les opérations diverses et les opérations de trésorerie et interbancaires demeurent toujours marginales. Elles représentent respectivement 4,3 % et 4,5 % du total du passif des banques.

Evolution des composantes du passif – Ensemble des banques



3.2.1. Les opérations avec la clientèle ont poursuivi leur croissance

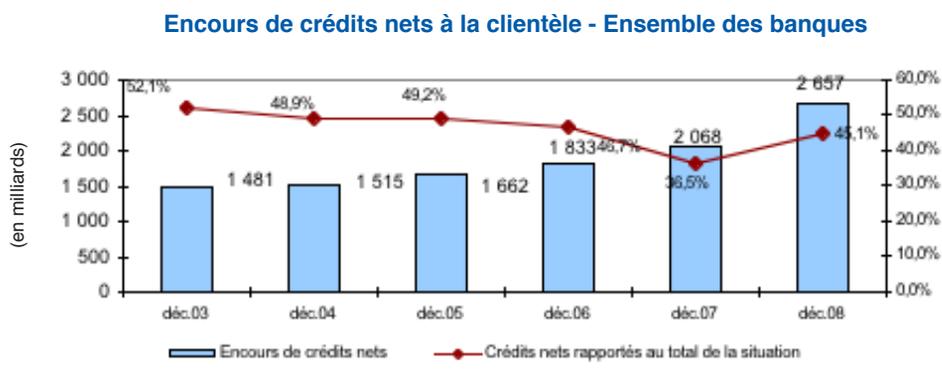
Les établissements de crédit ont octroyé plus de crédit par rapport à l'année écoulée. En effet, l'encours des crédits bruts a progressé de 26,44 % pour s'établir à 2 898 milliards FCFA en 2008 contre 2 292 milliards FCFA un an plus tôt.

En raison de la hausse moins importante des provisions constituées sur les concours octroyés à la clientèle, les crédits nets se sont accrus de 28,36 %. Ils sont passés de 2 069 milliards FCFA en 2007 à 2 657 milliards FCFA en 2008.

Les dépôts collectés sont ressortis à 4 685 milliards FCFA, en hausse de 6,04 % par rapport au niveau atteint l'année dernière.

3.2.1.1. L'encours de crédits nets à la clientèle a progressé légèrement en 2008

Le poids des crédits nets sur le total de bilan a progressé de 8,6 points. Il représente désormais 45,1 % contre 36,5 % un an auparavant. Cette évolution résulte de la forte progression des crédits nets sur la période (+ 28,36 %) alors que dans le même temps, le total de bilan cumulé des établissements de crédit n'a progressé que de 6,44 %.

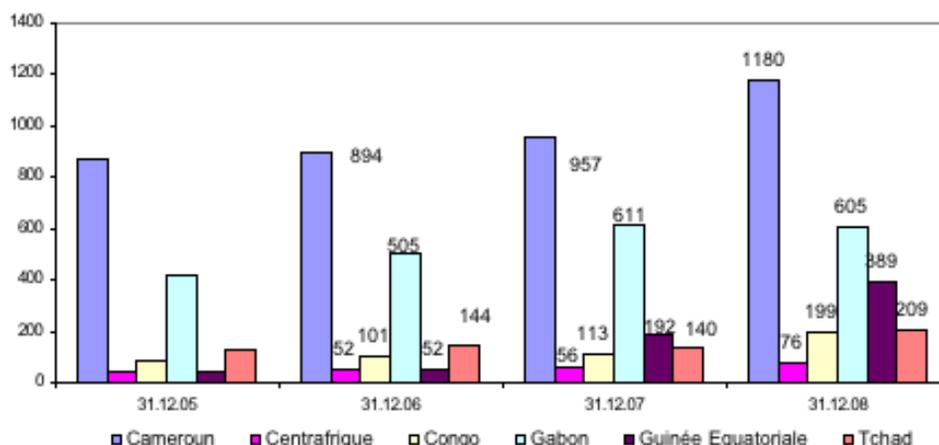


Le Cameroun occupe la première place dans la sous région en terme de crédits nets octroyés à la clientèle. L'encours de ces derniers s'est élevé à 1 180 milliards FCFA, en hausse de 23,3 % par rapport à 2007. Ils représentent 44,4 % de l'encours total des crédits nets cumulés de l'ensemble des banques de la CEMAC.

A l'exception du Gabon qui enregistre une baisse de l'encours des crédits nets, la tendance dans les autres pays est à la hausse.

Les progressions les plus importantes ont été observées en Guinée Equatoriale (+ 102,6 %) et au Tchad (49,3 %). Ces tendances seraient liées au dynamisme du secteur des BTP.

Evolution des crédits nets par pays



Les concours sains ⁷ (hors crédit-bail et autres créances ⁸) à la clientèle ont encore progressé en raison notamment de la conjoncture économique favorable et de la bonne situation du système bancaire de la CEMAC. De ce fait, il est ressorti à 2 657 milliards FCFA en 2008 contre 1 518 milliards FCFA en 2007.

A l'instar de la situation prévalant l'année écoulée, la prédominance de l'encours des comptes débiteurs ordinaires s'est confirmée une fois de plus. Ces derniers représentent 37,8 % du total de l'encours des concours sains dans la sous-région. Cette situation s'expliquerait par la situation d'excès de liquidité que connaît actuellement la Zone. Ce qui, le plus souvent, conduit les entreprises à solliciter des concours à très court terme pour faire face à leurs besoins de liquidité, notamment les découverts.

Les crédits à l'équipement, les crédits à la consommation et les crédits de trésorerie représentent respectivement 14,8 %, 11,3 % et 12,9 % de l'encours total des concours sains octroyés dans la CEMAC. Ces concours sont pour l'essentiel sollicités pour le financement des matériels de transport, d'exploitation, de bureau et de logement et des biens de consommation finale par les ménages.

Les crédits à l'équipement et les crédits de trésorerie sont pour l'essentiel sollicités par les entreprises privées et dans une moindre mesure par les entreprises publiques. Par contre, les crédits à la consommation sont essentiellement octroyés aux particuliers.

⁷ Encours brut de crédits diminué de l'encours brut de créances en souffrance.

⁸ Valeurs non imputées et créances rattachées.

Les crédits à l'investissement immobilier, destinés au financement des terrains, des immeubles non résidentiels, des autres constructions et des plantations, ont également progressé corrélativement avec l'embellie économique et les projets de développement notamment immobiliers dans les différents pays de la CEMAC. De ce fait, ils sont passés de 178 milliards FCFA en 2007 à 288 milliards FCFA en 2008. Ce type de concours a été essentiellement octroyé aux entreprises privées et aux entreprises publiques.

Ventilation des concours sains -hors crédit-bail et autres créances- par types de crédits et catégories d'agents économiques au 31 décembre 2008 (en millions)

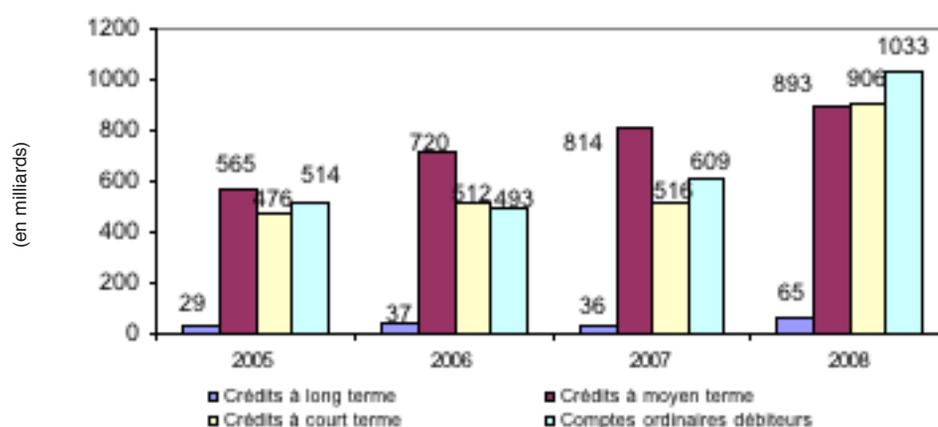
	RESIDENTS								NON RESI- DENTS	TOTAL CEMAC
	Adminis- trations publiques	Organismes publics	Adminis- trations privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Assurances	Entreprises individuelles	Particuliers		
Crédits à l'investissement immobilier	1 124	0	676	21 952	233 393	13	6 294	0	24 983	288 435
Crédits à l'habitat	0	0	0	0	3 457	0	92 239	36 987	5 512	1 381 955
Crédits à l'équipement	2 579	535	1 494	6 738	294 350	0	24 352	1 336	62 276	393 660
Crédits à la consommation	0	0	0	0	0	0	0	299 471	2 004	301 475
Crédits de trésorerie	4 059	3 762	3 993	67 524	250 938	0	3 089	518	10 779	344 662
Crédits de campagne	0	0	0	27 599	25 675	0	130	0	13	53 417
Créances commerciales	2 986	128	1 813	4 568	80 741	0	2 421	3	13 588	106 248
Autres crédits	24 691	0	0	0	0	0	0	0	0	24 691
comptes débiteurs ordinaires	25 865	5 116	2 134	131 667	746 407	917	46 401	34 092	13 929	1 006 526
TOTAL	61 304	9 541	10 110	260 048	1 634 959	930	174 926	372 407	133 084	2 657 309

La structure des concours octroyés par la clientèle, selon la durée, s'est considérablement modifiée. Les découverts constituent le type de concours le plus utilisé dans la Zone. L'encours des comptes débiteurs ordinaires est ressorti à 1 033 milliards FCFA en 2008 contre 516 milliards FCFA en 2008. Cette situation résulte de la conjoncture économique favorable qui a engendré des excédents de liquidités dans toute l'économie. L'encours de ces derniers représente 35,66 % des crédits octroyés à la clientèle.

Les crédits à moyen terme se sont quasiment maintenus au niveau relevé l'année précédente. En revanche, les crédits à court terme ont connu une forte expansion. Ils sont passés de 609 milliards FCFA en 2007 à 906 milliards FCFA un an plus tard.

Enfin, les crédits à long terme ont connu une augmentation moins prononcée en raison notamment de la nature des dépôts collectés par les différents établissements de la Zone.

Evolution des crédits sains (hors crédit-bail et autres créances) suivant la durée initiale - Ensemble des banques



La répartition des crédits à la clientèle par secteur d'activité a conservé la même structure que celle de l'année écoulée. La majorité des crédits sont orientés dans les secteurs des industries manufacturières (15 %), le commerce de gros et de détail (14 %), le transport et les télécommunications (13 %) et l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (10 %). L'encours des concours octroyé aux autres secteurs représentent chacun moins de 10 % du total des crédits octroyés en 2008.

L'analyse de la répartition des crédits par secteur d'activité selon les pays présente une image disparate. En ce qui concerne le Cameroun, les secteurs ayant bénéficié de plus de financement sont respectivement les industries manufacturières (26,76 %), le commerce de gros et de détail (18,94 %) et les transports et télécommunications (16,46 %).

En RCA, le commerce de gros et de détail émerge largement comparativement aux autres secteurs avec 28,79 % des crédits octroyés.

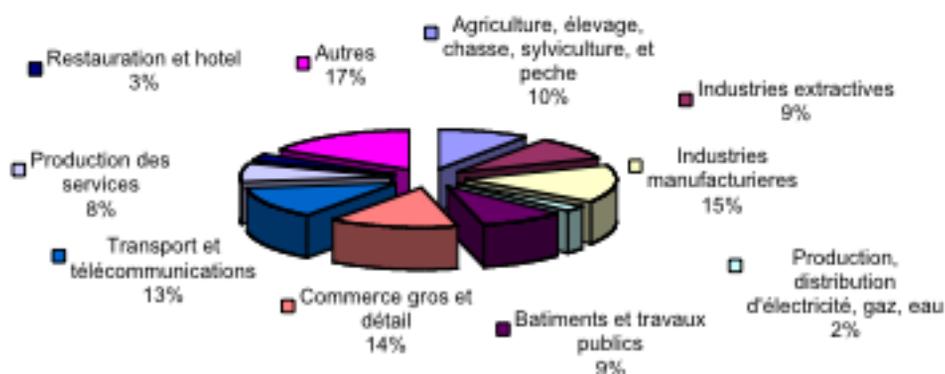
Au Congo, l'essor de la téléphonie mobile a boosté les crédits à ce secteur. Ainsi, les transports et télécommunications ont capté 23,05 % des concours distribués alors que le commerce de gros et de détail ainsi que les industries manufacturières suivent respectivement avec 14,6 % et 13,53 %.

Au Gabon, les industries extractives demeurent largement devant les autres secteurs avec 24,69 % des concours reçus.

Pour ce qui est de la Guinée équatoriale, le secteur des BTP a reçu 57,3 % des concours à la clientèle en raison notamment des nombreux projets de développement en cours dans le pays.

Enfin, au Tchad, le secteur agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche demeure celui auquel les banques ont octroyé le plus de crédits (36,29 %). Viennent ensuite, respectivement, les industries manufacturières (12,22 %) et le commerce de gros et de détail (11,31 %).

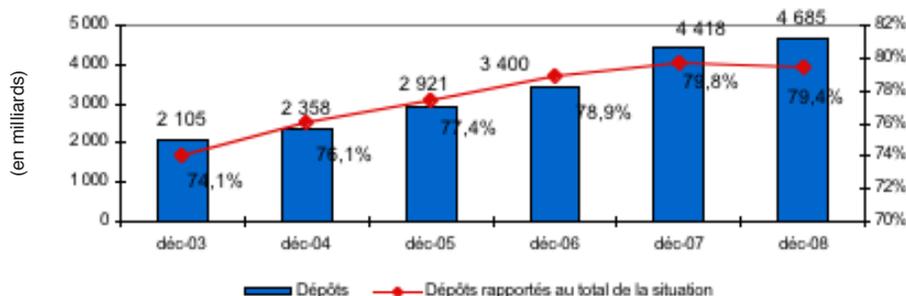
Répartition des crédits bruts à la clientèle par secteurs d'activité au 31 décembre 2008 - Ensemble des banques



3.2.1.2. Les dépôts de la clientèle ont connu un ralentissement de leur rythme de croissance

Le poids des dépôts sur le total du bilan des banques de la CEMAC est demeuré stable en raison de l'évolution (en valeur relative) quasi identique des dépôts (+ 6,04 %) et du total du bilan cumulé des établissements de crédit de la CEMAC (+ 6,44 %). Ainsi, les dépôts collectés sont ressortis à 4 685 milliards FCFA en 2008 contre 4 418 milliards FCFA en 2007.

Dépôts de la clientèle - Ensemble des banques



Le total des dépôts des banques du Cameroun est ressorti à 1 972 milliards FCFA contre 1 773 milliards FCFA en 2007. Ces dépôts représentent 42 % du total des dépôts collectés dans la sous région.

Avec seulement trois banques en activité, la RCA enregistre le plus petit encours des dépôts collectés. Ces derniers ont tout de même progressé de 10,45 % pour s'établir à 74 milliards en 2008 contre 67 milliards FCFA un an plus tôt. Le total des dépôts collectés par la RCA ne représente que 2 % de l'ensemble des dépôts de la CEMAC.

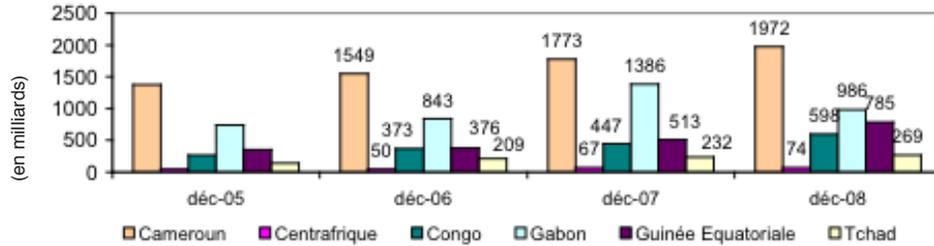
Au niveau du Congo, le total des dépôts collectés par les banques s'est accru de 13 % en montant à 599 milliards FCFA en 2008 contre 447 milliards FCFA en 2007. Cette hausse est due en partie à la progression des dépôts privés suite à l'embellie économique du pays.

Le Gabon est le seul pays de la Zone qui enregistre une baisse de l'encours des dépôts. En effet, ces derniers sont passés de 1 385 milliards FCFA en 2007 à 986 milliards FCFA en 2008, soit une baisse de 21 %. De ce fait, les dépôts collectés dans ce pays ne représentent plus que 21 % du total des dépôts de la sous région.

En raison de la croissance économique du pays, la Guinée Equatoriale enregistre le taux de croissance des dépôts le plus élevé de la CEMAC, 53,02 %. Ainsi, les dépôts collectés ont été portés à 785 milliards FCFA en 2008 contre 513 milliards FCFA en 2007. Par conséquent, les dépôts collectés dans ce pays représentent 16,76 % du total des dépôts de la Zone.

Enfin, l'encours des dépôts collectés au Tchad demeure relativement bas au regard du total des dépôts de la Zone. En effet, ils ne représentent que 5,7 % du total des dépôts. Toutefois, ils sont en progression de 14,96 % pour s'établir à 269 milliards FCFA en 2008 contre 234 milliards FCFA en 2007.

Evolutions des dépôts de la clientèle par pays

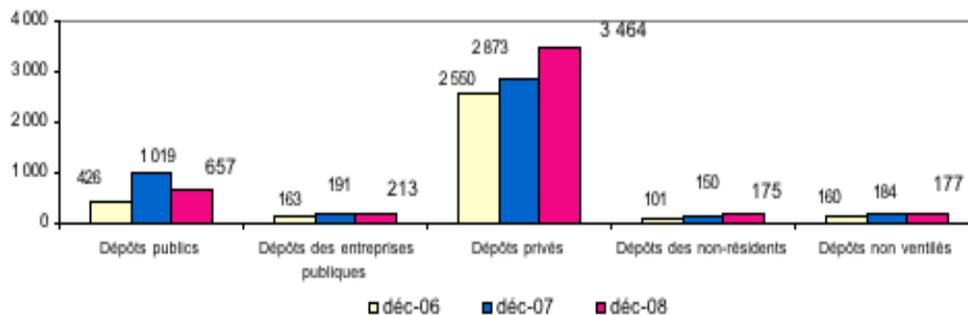


Les dépôts du secteur privé représentent 73,94 % du total des dépôts collectés par l'ensemble des banques. Il a ainsi progressé de 20,57 % pour se situer à 3 464 milliards FCFA en 2008 contre 2 873 milliards FCFA en 2007.

Les dépôts publics, quant à eux, se sont contractés de 35,53 %. Ils ressortent dorénavant à 657 milliards FCFA en 2008 contre 1 019 milliards FCFA un an plus tôt. Cette tendance à la baisse résulte de la volonté des Etats d'assainir les finances publiques en respectant les principes de bonne gestion notamment celui de l'unicité des caisses. A cet effet, les dépôts publics sont en diminution progressive dans les banques.

Enfin, les dépôts des entreprises publiques, des non-résidents et les dépôts non ventilés demeurent marginaux. Ils ne représentent que 12,04 % du total des dépôts de la CEMAC.

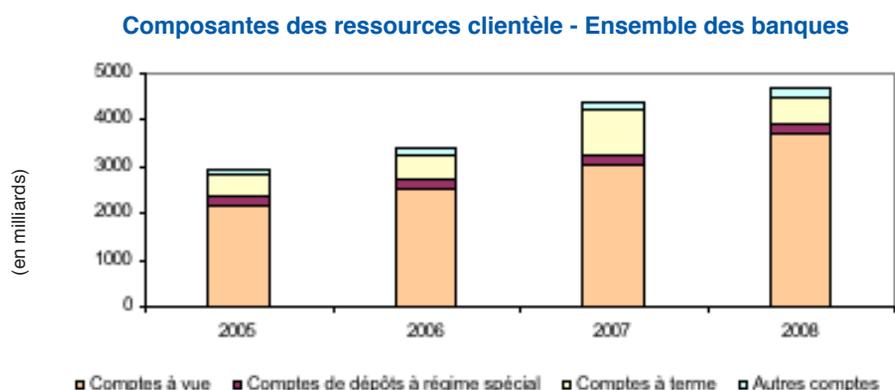
Evolution des dépôts de la clientèle par catégories de déposants - Ensemble des banques



Le total des dépôts collectés par l'ensemble des banques est constitué à 79,3 % de dépôts à vue. Ces derniers ont progressé de 21,25 % par rapport à 2007 en se situant à 3 064 milliards FCFA.

Les dépôts à terme, pour leur part, représentent 12,4 % des dépôts des banques. Ils se sont contractés de 39,5 % sur la période pour s'établir à 581 milliards FCFA en 2008 contre 961 milliards FCFA en 2007.

Les dépôts à régime spécial et les autres dépôts représentent respectivement 4,5 % et 3,5 % du total des dépôts de la CEMAC. Les dépôts à régime spécial sont demeurés constants sur la période (+1,4 %) alors que les autres dépôts se sont repliés de 4 %.



3.2.2. Sur le marché interbancaire, les emplois de trésorerie se sont contractés alors que les ressources de trésorerie ont pris de l'ampleur...

Les opérations interbancaires au sens large recouvrent les opérations au jour le jour, les opérations à terme ainsi que les opérations à vue, tant à l'actif qu'au passif.

Les opérations au jour le jour et les opérations à terme comprennent les opérations sur le marché monétaire, les prêts et comptes à terme des établissements de crédit et les autres valeurs reçues ou données en pension.

Pour ce qui concerne les opérations sur le marché monétaire, on distingue les opérations effectuées avec la Banque Centrale (placements à la Banque Centrale, à l'actif, et refinancement de la Banque Centrale, au passif) et les opérations interbancaires au sens strict (opérations effectuées entre les établissements de crédit implantés dans la CEMAC).

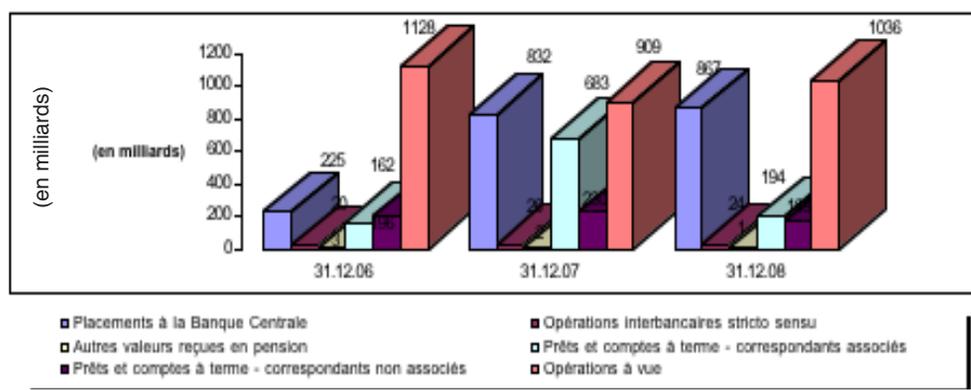
L'excédent de trésorerie a été ramené de 2 544 milliards FCFA en 2007 à 2 289 milliards FCFA, soit un net repli de 10 %. Pour leur part, les emplois de trésorerie et les ressources de trésorerie se sont repliés respectivement de 11,64 % et 23,2 %.

S'agissant des emplois de trésorerie, leur évolution a été influencée par la hausse des opérations à vue (+ 13,8 %) en dépit de la baisse des opérations au jour le jour et à terme (29,3 %).

Au niveau des opérations au jour le jour et à terme, il ressort que les placements à la BEAC qui représentent 33,9 % des opérations réalisées par les banques se sont maintenus quasiment au niveau de l'année dernière. Par ailleurs, l'encours des prêts et comptes à terme aussi bien des correspondants associés que des non-associés s'est contracté respectivement de 71,6 % et 26,5 %.

En ce qui concerne les opérations à vue, les comptes-courants à la BEAC qui représentent 56,85 % de ces opérations en 2008 ont progressé de 28,88 % en glissement annuel pour s'établir à 589 milliards FCFA en 2008. Les montants des transactions sur les comptes des correspondants associés ainsi que sur ceux des non associés sont demeurés quasiment stables. Ils représentent respectivement 22,78 % et 20,27 % du montant des opérations à vue.

Opérations interbancaires (Actif) - Ensemble des banques



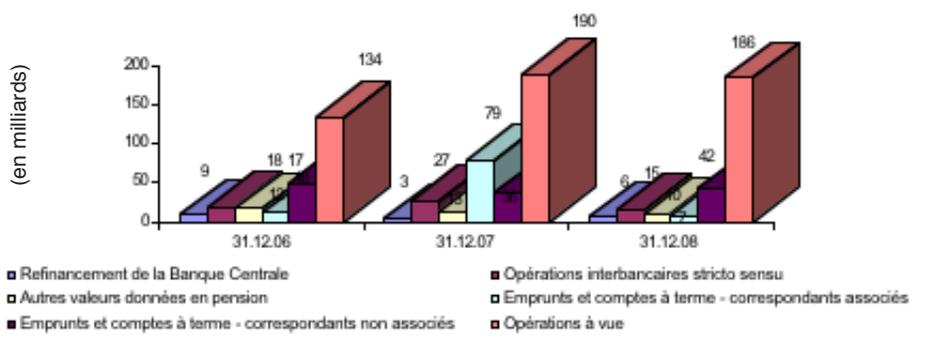
En repli de 23,2 %, les ressources de trésorerie qui se chiffrent à 268 milliards FCFA en 2008 se sont constituées principalement à partir des opérations au jour le jour et à terme à hauteur de 81 milliards FCFA et des opérations à vue pour un montant de 186 milliards FCFA.

L'encours des opérations au jour le jour et à terme est passé de 158 milliards FCFA en 2007 à 81 milliards FCFA en 2008. L'analyse des transactions réalisées révèle une hausse de l'encours des emprunts et comptes à terme des correspondants non associés (+ 16,7 %) alors que celui des correspondants associés s'est contracté (- 80 %).

L'encours des opérations à vue est demeuré quasiment stable sur la période sous revue. Constitués essentiellement par les comptes à vue des correspondants non associés (121 milliards FCFA en 2007 contre 98 milliards FCFA en 2008), les ressources à vue se sont élevées à 186 milliards FCFA en 2008 contre 190 milliards FCFA en 2007.

Compte tenu de la surliquidité des banques, les opérations de refinancement auprès de la BEAC et les opérations interbancaires du marché monétaire sont restées insignifiantes.

Opérations interbancaires (Passif) - Ensemble des banques



3.2.3. Evolution de l'encours du portefeuille-titres des banques de la CEMAC

Le Règlement COBAC R-2003/03 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit distingue cinq catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de participation et les titres de l'activité de portefeuille. Le règlement donne une définition précise de chaque type de titre, ainsi que son mode de comptabilisation.

Suivant ce règlement, les titres de transaction sont des titres à revenu fixe ou variable acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui répondent à certaines caractéristiques ⁹.

⁹ - Ils sont négociables sur un marché réglementé dont la liquidité peut être considérée comme assurée notamment par la présence d'établissements assujettis mainteneurs de marché qui assurent des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs dont les fourchettes correspondent aux usages du marché ou, à défaut, qui effectuent des opérations de montants significatifs sur des titres équivalents en sensibilité et dont le marché influence nécessairement celui des titres concernés ;
- leurs prix de marché sont constamment accessibles aux tiers et conservés par les établissements assujettis à des fins de justification lors des arrêtés comptables.

Les titres de placement sont des titres à revenu fixe ou variable acquis en vue d'être conservés durablement, en tout état de cause pour une durée supérieure à six mois et qui satisfont aux critères énoncés pour les titres de transaction.

Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et dont le prix de remboursement est fixe.

Sont considérés comme des titres de participation, les titres à revenu variable qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité de l'établissement assujetti.

Sont considérés comme des titres de l'activité de portefeuille, les titres à revenu variable acquis par un établissement en vue d'investir, selon la catégorie à laquelle appartient l'établissement, tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer, sur une longue durée, une rentabilité satisfaisante, sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

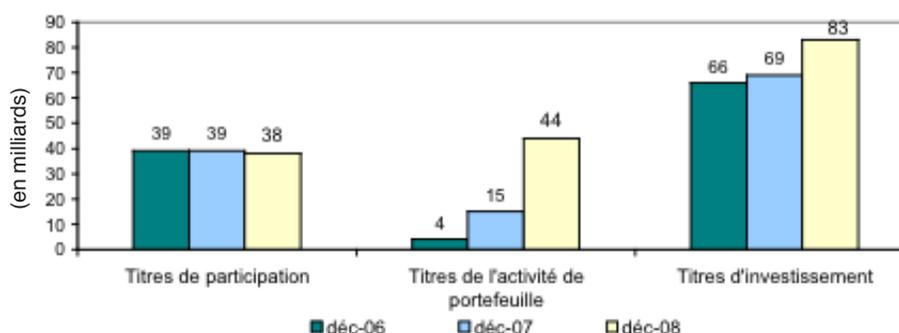
L'analyse de l'encours du portefeuille de titres des banques de la CEMAC s'est donc effectuée sur la base des dispositions du Règlement COBAC R-2003/03. Il a progressé de 33,33 % en glissement annuel pour s'établir à 164 milliards FCFA en 2008.

S'agissant du portefeuille des titres de participation, l'encours s'est maintenu au même niveau que l'année dernière, à savoir 38 milliards FCFA.

L'encours des titres de l'activité de portefeuille a considérablement progressé. Il est passé de 15 milliards FCFA en 2007 à 44 milliards FCFA en 2008 du fait essentiellement des multiples reclassements des titres enregistrés par les banques dans les comptes « titres de placement » et « titres de transaction ».

Enfin, les titres de l'activité du portefeuille ont fortement progressé en passant de 69 milliards FCFA en 2007 à 83 milliards FCFA.

Evolution du portefeuille-titres - Ensemble des banques



4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES

4. 1.L'assise financière

4.1.1. La solvabilité du système bancaire de la CEMAC à fin 2008

La solvabilité est appréciée ici suivant une approche prudentielle, à travers le ratio de couverture des risques institué par le Règlement COBAC R-2001/02 (abrogeant le Règlement COBAC R-93/03 et complété par le Règlement COBAC R-2003/06) qui exige des établissements de crédit la détention d'un niveau confortable de fonds propres en couverture de leurs risques pondérés. Les fonds propres nets doivent ainsi couvrir les risques pondérés à hauteur de 8 % au minimum.

4.1.1.1. Le ratio de solvabilité sur fonds propres de base des six principaux réseaux bancaires de la CEMAC est resté stable

Les réseaux bancaires à la base de cette analyse ont été obtenus en regroupant les banques qui ont des liens en capital ou qui sont contrôlées par une même entité. Ils correspondent aux sept premiers réseaux¹⁰ issus d'un classement qui tient compte du total de la situation cumulée et d'une pondération en fonction du nombre d'entités en activité dans la CEMAC.

¹⁰ Réseau Afriland (Afriland First Bank et CCEIBANK Guinea Ecuatorial), Réseau BGFIBANK (BGFIBANK Gabon, BGFIBANK Congo et BGFIBANK Guinea Ecuatorial), Réseau Citibank (Citibank N.A. Cameroon et Citibank N.A. Gabon), Réseau Commercial Bank (Commercial Bank of Cameroon, Commercial Bank Centrafrique et Commercial Bank Tchad), Réseau Crédit Agricole (CA SCB Cameroun, Crédit du Congo et Union Gabonaise de Banque) et Réseau Société Générale (Société Générale de Banques au Cameroun, Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial et Société Générale Tchadienne de Banques), le réseau Banques populaires (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit et Banque Commerciale Internationale), le réseau ECOBANK (ECOBANK Cameroun, ECOBANK Tchad, ECOBANK Congo et ECOBANK RCA) et le Réseau UBA (UBA Cameroun et UBA Tchad).

A cet effet, le nombre de réseaux bancaires est passé de 7 en 2007 à 9 en 2008 avec l'arrivée dans la Zone des banques des réseaux UBA (Cameroun et Tchad) et ECOBANK (Cameroun, Tchad, Congo et RCA). Toutefois, il convient de souligner que les données d'UBA Tchad ne sont pas encore disponibles.

Le total de bilan cumulé de l'ensemble des réseaux bancaires s'élève à 4 737 milliards FCFA à fin 2008, soit 80,33 % du total de bilan de l'ensemble des banques de la CEMAC contre 78,85 % en 2007. Le groupe Afriland occupe la première place avec 15,69 % de part de marché. La CCEI BANK Guinée Equatoriale contribue énormément à la réalisation de ces performances. Viennent ensuite la BGFIBANK et la Société Générale avec respectivement 14,89 % et 12,5 % de marché.

En termes de dépôts et de crédits, CCEIBANK demeurent au premier rang avec respectivement 17,07 % et 17,77 % des parts de marché. Si pour les crédits, la Société Générale et le Crédit Agricole occupent respectivement la deuxième et la troisième place avec 13,5 % et 13,21 % des parts de marché, en ce qui concerne les dépôts, BGFIBANK (13,28 %) et Société Générale (12 %) se classent en deuxième et troisième position.

4.1.1.2. La solvabilité des banques de la CEMAC

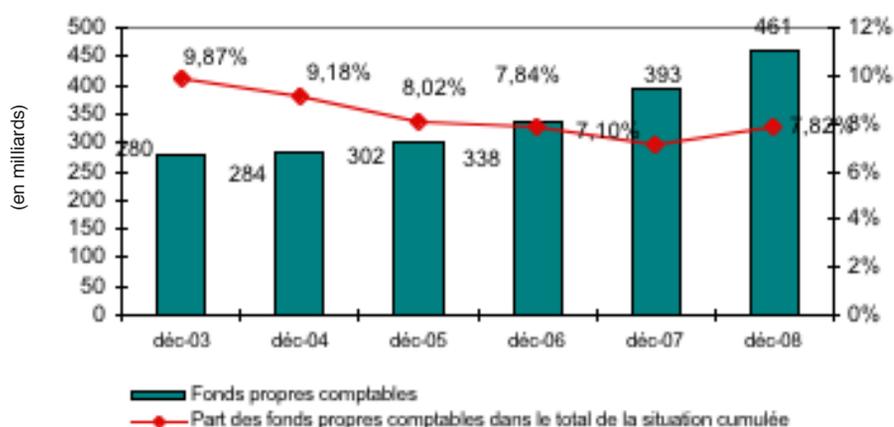
Sur un total de 36 banques figurant dans le champ d'analyse à fin 2008, il ressort que 30 établissements de crédit affichent un ratio de couverture de risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum réglementaire de 8 % contre 29 banques recensées l'année dernière.

4.1.2. Evolution de l'assise financière évaluée sur base comptable

Les fonds propres comptables de l'ensemble des banques de la CEMAC sont ressortis à 460,6 milliards FCFA en 2008 contre 393 milliards FCFA en 2007. Ils sont constitués pour l'essentiel, des capitaux propres à hauteur de 53,7 % et des réserves pour 28,7 %.

Rapportés au total cumulé du bilan de la Zone, les fonds propres comptables ne représentent que 7,82 % en 2008 contre 7,10 % en 2007.

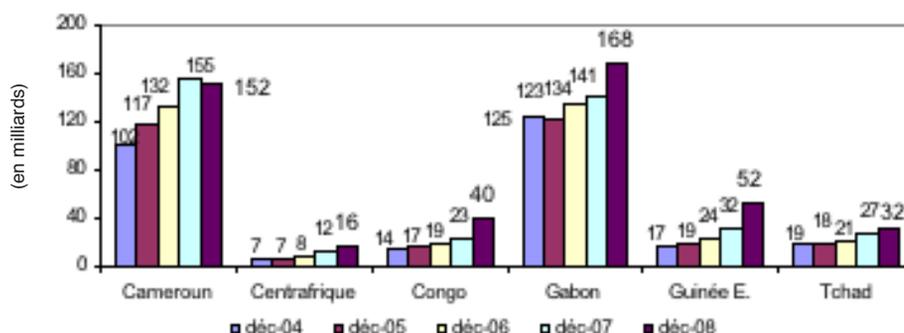
Fonds propres comptables - Ensemble des banques



L'analyse de l'évolution des fonds propres comptables par pays permet de constater qu'ils ont augmenté dans l'ensemble à l'exception du Cameroun. En effet, au Cameroun, les fonds propres comptables sont passés de 155 milliards FCFA en 2007 à 153 milliards FCFA en 2008 en raison notamment de la situation difficile des établissements comme Amity Bank et UBC ainsi que de la perte enregistrée au niveau de UBA.

Toutefois, il ressort que dans chacun des pays de la CEMAC, le capital social et les réserves constituent les éléments essentiels constitutifs des fonds propres comptables.

Evolution des fonds propres comptables par pays



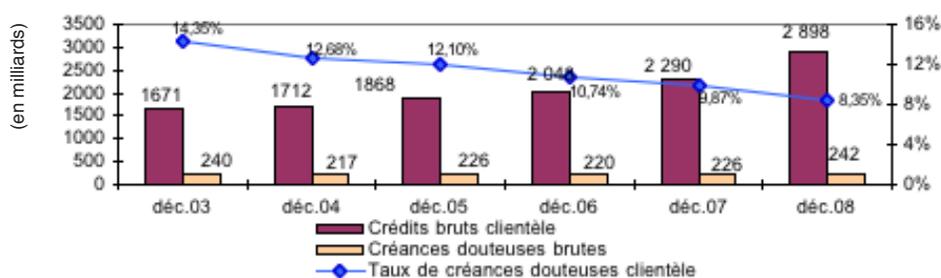
4. 2. Le risque de crédit

4.2.1. Le taux de créances douteuses clientèle de l'ensemble des banques de la CEMAC continue de baisser

Le taux de créances douteuses a poursuivi sa tendance à la baisse reflétant l'amélioration de la qualité des portefeuilles des banques de la Zone. En effet, en dépit de la hausse en volume des ces dernières, le taux de créances douteuses a tout de même baissé en raison de la hausse, dans des proportions plus importantes, du volume de crédits bruts octroyés à la clientèle.

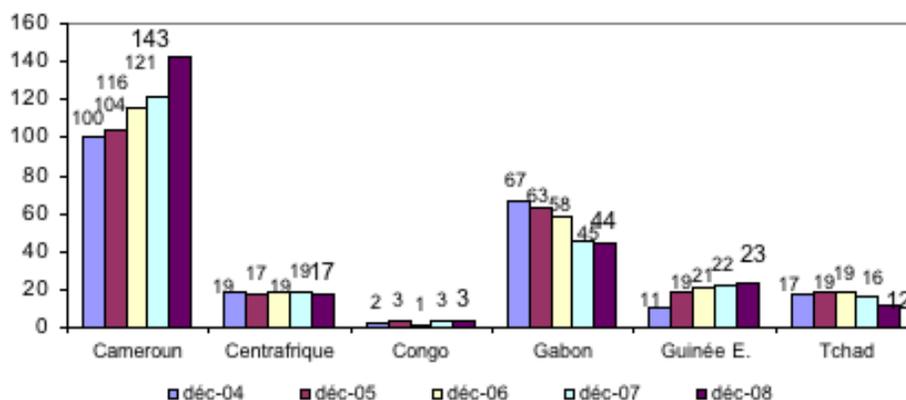
En effet, les crédits bruts à la clientèle se sont établis à 2 898 milliards FCFA en 2008 contre 2 290 milliards FCFA un an plus tôt.

Créances douteuses brutes rapportées aux crédits bruts à la clientèle - Ensemble des banques



La situation par pays permet de constater que l'encours des créances douteuses brutes a enregistré une hausse au Cameroun et dans une moindre mesure en Guinée Equatoriale. Au Congo, la situation est demeurée identique à celle de l'année dernière, à savoir un encours de 3 milliards FCFA pour les créances douteuses brutes. En revanche, la RCA, le Gabon et le Tchad ont enregistré une baisse du niveau des créances douteuses brutes contenues dans les livres de leurs établissements de crédit.

Evolution des créances douteuses brutes clientèle par pays



Le montant total des créances en souffrance a légèrement progressé sur la période. Il est passé de 251 milliards FCFA en 2007 à 255 milliards FCFA en 2008. Toutefois, comparativement à l'évolution du total des crédits, cette faible progression dénote d'une meilleure politique en matière de distribution des crédits par les banques ; ce qui a semblé occasionner moins de créances en souffrance. Toutefois, cette observation doit être relativisée car certains établissements de crédit détiennent encore dans leur portefeuille de nombreuses créances en souffrance.

Les créances en souffrance sont essentiellement constituées des créances douteuses ; ces dernières représentent, en 2008, 84,5 % de l'encours des créances en souffrance. Le montant total des créances douteuses dans la sous région s'est élevé à 226 milliards FCFA en 2008, encours quasiment identique à celui de l'année écoulée. Le Cameroun, en raison de son poids économique et de l'intensité de l'activité qui s'y déroule enregistre l'encours de créances douteuses le plus élevé. Il s'est fixé à 121 milliards FCFA, soit 53,77 % de l'encours total de la Zone. En revanche, le Congo, avec seulement 3 milliards FCFA de créances douteuses affiche l'encours de créances douteuses le plus faible du système bancaire de la CEMAC.

Par ailleurs, la plus forte probabilité de défaillance concerne les entreprises individuelles et les particuliers en raison notamment de la difficulté de distinguer ces deux catégories d'agents économiques et de leur capacité financière très limitée. En effet, beaucoup de particuliers sont des agents de l'Etat dont les revenus sont souvent très limités. Ainsi, pour ces catégories d'agents économiques, l'encours des créances douteuses est ressorti à 172 milliards FCFA et 44 milliards FCFA en 2008 respectivement contre 157 milliards FCFA et 41 milliards FCFA en 2007.

Pour leur part, les créances immobilisées demeurent marginales. Enfin, les créances impayées se sont inscrites en baisse par rapport à 2007 en raison non seulement d'une meilleure politique de déclassement opérée par les banques mais également de leur régularisation par les différents créanciers.

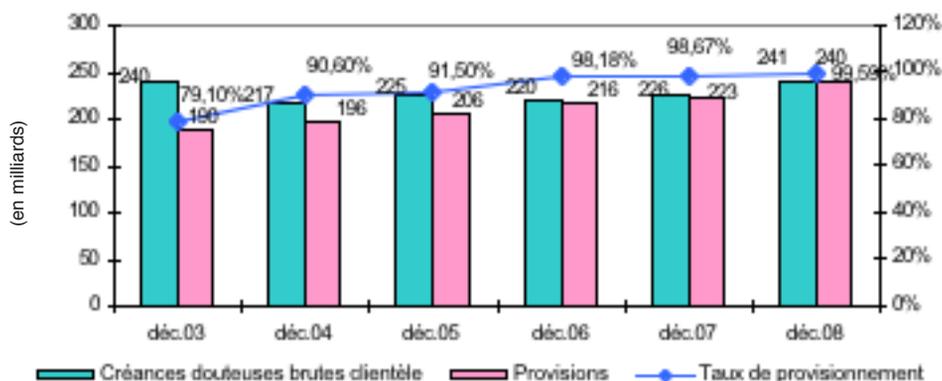
Ventilation des créances en souffrance brutes par catégories d'agents économiques au 31 décembre 2008 – Ensemble des banques

	RESIDENTS								NON RESI- DENTS	TOTAL CEMAC
	Adminis- trations publiques	Organismes publics	Adminis- trations privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Assurances	Entreprises individuelles	Particuliers		
Créances impayées	41	0	338	1 609	17 049	2	2 302	3 533	16 185	41 059
Créances immobilisées	1 099	0	0	181	981	0	34	196	2	2 493
Créances douteuses brutes	818	174	6 462	6 176	153 478	162	31 199	40 766	2 244	241 479
CREANCES EN SOUFFRANCE BRUTES	1 958	174	6 800	7 966	171 508	164	33 535	44 495	18 431	285 031

4.2.2. Le taux global de couverture des créances douteuses clientèle par les provisions s'est davantage consolidé

Corrélativement à la hausse de l'encours de crédits bruts dans la Zone, le montant des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle est passé de 223 milliards FCFA en 2007 à 240 milliards FCFA en 2008. Cette faible variation en volume, qui du reste révèle une amélioration de la qualité du portefeuille des banques, s'est traduite par un taux de provisionnement des créances douteuses qui a progressé de 1,11 point pour s'établir à 99,58 %.

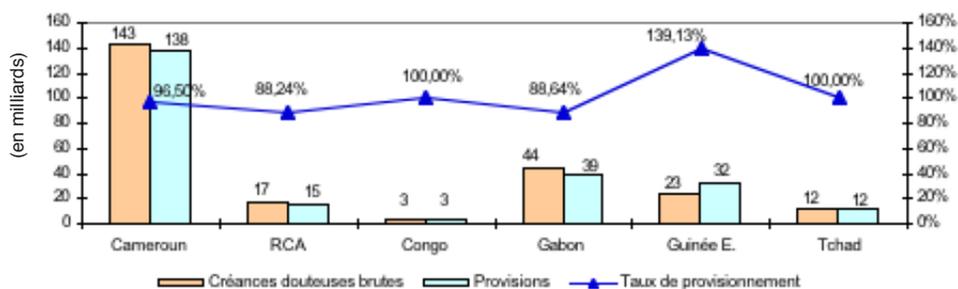
Taux de provisionnement des créances douteuses clientèle - Ensemble des banques



La situation de chaque pays diverge. Le montant des créances douteuses a été plus élevé au Cameroun. Il se situe à 143 milliards FCFA en 2008 alors qu'il était de 121 milliards FCFA en 2007. Avec 3 milliards FCFA de créances douteuses, le Congo enregistre toujours le montant le plus faible de la CEMAC à l'instar de l'année dernière.

L'encours des créances douteuses dans les autres pays est demeuré quasiment stable. La variation la plus importante a été observée en RCA (2 milliards FCFA). Les taux de provisionnement dans la CEMAC sont ressortis à 96,5 % pour le Cameroun, 88,24 % pour la RCA, 100 % pour le Congo, 88,64 % pour le Gabon, 139,13 % pour la Guinée Equatoriale et 100 % pour le Tchad.

Taux de provisionnement des créances douteuses clientèle par pays



4. 3.La liquidité et la transformation

De par leur fonction d'intermédiation bancaire, les établissements de crédit financent les emplois par des ressources d'échéances plus courtes. Le risque inhérent à cette activité est limité par deux règlements : le règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité et le règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme.

Le règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité exige des banques qu'elles présentent en permanence un coefficient de liquidité de 100 % au minimum. Ainsi, leurs disponibilités à vue ou à moins d'un mois doivent pouvoir couvrir en totalité leurs exigibilités de même terme.

Sur la base des établissements de crédit figurant dans le champ d'analyse de la COBAC (37 banques), 2 banques ne respectent pas le ratio de liquidité ; il s'agit de la CBCA qui affiche un ratio de 75 % et de la BSIC Tchad dont le ratio est ressorti à 68 %. En général, ce ratio est respecté en raison de la surliquidité de la Zone. Il convient de noter que même les établissements sous administration provisoire respectent cette norme.

Pour ce qui concerne la transformation à plus de cinq ans, le règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme impose aux banques de respecter un rapport minimum entre leurs emplois et engagements à plus de cinq ans d'échéance et leurs ressources de même terme. Ce rapport doit au minimum être de 50 %.

Certains établissements sont largement en infraction vis-à-vis de cette norme. Il s'agit de la CBCA (29 %) en RCA, de BANGE (- 35 %) en Guinée Equatoriale et de la BAC (- 41 %) au Tchad. Par ailleurs, il convient aussi de souligner que certains établissements sont à la limite du non respect de la norme : BICEC (57 %), NFC (56 %) et Standard Chartered Bank Cameroon (58 %).

Nombre de banques respectant les règles liées aux coefficients de liquidité et de transformation au 31 décembre 2008

	Cameroun (11 banques)	RCA (3 banques)	Congo (5 banques)	Gabon (7 banques)	Guinée E. (4 banques)	Tchad (7 banques)	CEMAC (37 banques)
Coefficient de liquidité	11	2	4	7	4	6	34
Coefficient de transformation à long terme	11	2	4	7	3	6	33

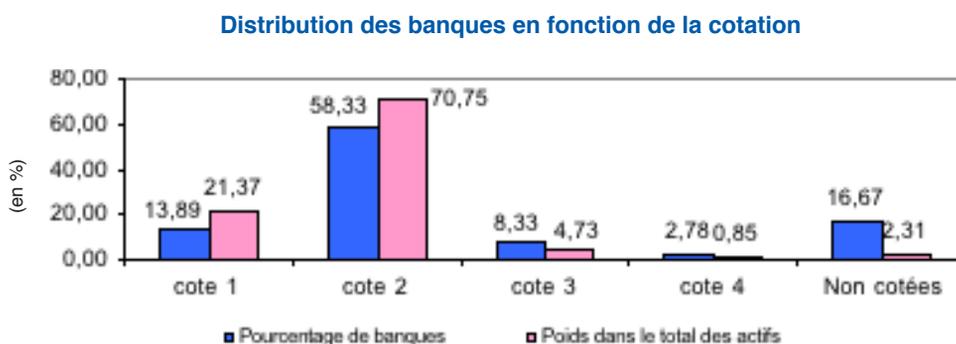
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2008

5. 1. Au regard du système de cotation de la COBAC (SYSCO), la situation financière des banques de la CEMAC s'est améliorée dans l'ensemble...

La situation des banques de la sous-région s'est considérablement améliorée durant l'année. En effet, les établissements classés en cote 1 (situation financière solide) selon le système de cotation de la COBAC représentent 13,89 % des établissements en activité en 2008 contre 5,56 % en 2007. En cote 2 (bonne situation financière), 58,33 % des banques ont été recensées contre 70,75 % un an plus tôt.

5. 2. ... et celui des banques en situation financière fragile continue à baisser

Le nombre de banques classées en cote 3 représente maintenant 8,33 % des banques en baisse de 2,78 points par rapport à 2007. Comme l'année précédente, un seul établissement est classé en cote 4. En revanche, le nombre d'établissements non coté a augmenté ; ils représentent dorénavant 16,67 % des banques contre 11,11 % en 2007.



6. LES RESULTATS DES BANQUES EN 2008

Les banques de la CEMAC ont dégagé, en 2008, un résultat net de 100 milliards FCFA en 2008 contre 93 milliards FCFA en 2007. Toutefois, certaines banques ont enregistré un résultat net déficitaire sur la période : Amity Bank (- 4 milliards FCFA), UBA Cameroon (- 1 milliard FCFA), Banque Agricole et Commerciale au Tchad (- 0,5 milliard FCFA), Ecobank Congo (- 2 milliards FCFA) et la CBCA (- 1 milliard FCFA) en RCA. Ces résultats ont découlé de :

- la hausse de la marge sur opérations avec la clientèle qui est passée de 170 milliards FCA en 2007 à 196 milliards FCFA en 2008. Elle a été plus élevée au Cameroun (70 milliards FCFA) et au Gabon (54 milliards FCFA). En revanche, la RCA n'a réalisé qu'une marge de 7 milliards FCFA ;
- l'augmentation de la marge sur opérations diverses. En raison de la multiplicité des frais que les banques prélèvent, ce poste est passé de 161 milliards FCFA en 2007 à 201 milliards FCFA en 2008. Toutefois, en raison de la suppression des frais de tenue de compte sur les comptes à vue des particuliers, les poids de la marge sur opérations diverses dans le résultat net des banques pourrait baisser à l'avenir ;
- l'accroissement de la marge sur opérations de trésorerie corrélativement avec l'intensification des opérations sur le marché bancaire ;
- enfin, la consolidation des opérations de crédit-bail. En effet, la marge réalisée sur les opérations de crédit bail, bien que faible pour le moment, s'est confortée. Cette forme de financement des investissements est le plus souvent orientée vers les PME dont le développement et le poids dans les différentes économies de la CEMAC ne cessent de prendre de l'ampleur.

La marge sur opérations financières, quant à elle, s'est contractée. Elle s'est établie à 16 milliards FCFA en 2008 contre 18 milliards FCFA un an plus tôt. Cette situation s'explique en partie par la baisse du volume des transactions réalisées sur le marché monétaire. En effet, les placements au jour le jour et à terme à la BEAC sont passés de 1 774 milliards FCFA en 2007 à 1 254 milliards FCFA avec également une légère baisse des taux servis par la BEAC.

6. 1. Les principaux réseaux bancaires ont renforcé leur rentabilité

L'ensemble des réseaux bancaires présents dans la CEMAC ont extériorisé un résultat net de 81 milliards FCFA en 2008 contre 50 milliards FCFA un an plus tôt. Ces réseaux bancaires constituent à ce jour 86 % du résultat net de l'ensemble des établissements de crédit de la CEMAC contre 82 % en 2007. Cette évolution est liée non seulement à la prise en compte de nouveaux réseaux (Financial, Banques populaires et UBA). Par ailleurs, il convient de relever que certains établissements, au sein de ces réseaux, ont enregistré

des contre performances. C'est par exemple le cas de la marge sur opérations de trésorerie qui est ressortie déficitaire pour BSIC Tchad (- 313 millions), et CBCA (- 280 millions). Les performances réalisées par ces réseaux proviennent en grande partie des marges sur les opérations sur la clientèle et celles sur les opérations diverses. Elles participent toutes les deux à 86,46 % à la constitution du PNB réalisé par l'ensemble des réseaux bancaires.

Résultats des principaux réseaux bancaires au 31 décembre 2008

(en millions)	Réseau Société Générale	Réseau Crédit Agricole	Réseau Citibank	Réseau CBC	Réseau BGF	Réseau First Bank	Réseau Banques Populaires	Réseau UBA	Réseau Finacial	Réseau Ecobank	Total Réseaux	Total CEMAC
Marge sur opérations de trésorerie	5 308	7 911	3 002	484	7 930	4 920	3 381	120	452	658	34 166	39 967
Marge sur opérations financières	960	2 404	0	-29	4 161	2 660	1 527	0	159	0	11 842	16 242
Marge sur opérations clientèle	24 268	25 494	3347	9 418	31 590	31 869	17 271	111	3 163	10 538	157 069	196 142
Marge sur opérations diverses	22 082	22 277	19344	7 456	30 758	17 751	18 413	892	3 729	13 853	156 555	201 290
Marge sur opérations de crédit-bail	3 019	0	0	0	10	0	44	0	0	0	3 073	3 073
PRODUIT NET BANCAIRE	55 637	58 086	25 693	17 329	74 449	57 200	40 636	1 123	7 503	25 049	362 705	456 714
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	33 541	24 518	17 030	17 329	48 312	44 392	19 160	-1 230	3 056	10 979	217 087	245 172
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	30315	20 063	15 533	3 075	34 199	15 950	13 546	-1 543	1 742	6 775	139 655	157 671
RESULTAT NET	10 904	14 948	9 542	1 436	22 622	10 827	7 758	-1 273	1 440	2 853	81 057	99 947
Coefficient net d'exploitation	40,63 %	57,97 %	34,78 %	70,80 %	35,10 %	31,29 %	53,16 %	209,71 %	59,27 %	58,57 %	45,48 %	48,58 %

6. 2. Les résultats des banques par pays sont en nette amélioration

Le produit net bancaire (PNB) du système bancaire du Cameroun s'est conforté de 26,38 % en glissement annuel pour s'établir à 163,1 milliards FCFA en 2008. Ce PNB est essentiellement constitué, à l'instar de l'année écoulée, de la marge sur opérations avec la clientèle d'une part et d'autre part, de celle réalisée sur opérations diverses. A cet effet, leur contribution au PNB s'est maintenue au niveau de l'année dernière, à savoir 85 %.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) des banques du Cameroun s'est hissé à 79,9 milliards FCFA en 2008 contre 62,3 milliards FCFA en 2007. Par ailleurs, la hausse des frais généraux a quelque peu contribué à atténuer les bonnes performances des banques de la place. Par conséquent, le coefficient net d'exploitation s'est maintenu au niveau de l'année dernière.

En raison de la hausse de l'encours de la dotation aux comptes de prévoyance, le résultat net d'exploitation est ressorti à 49,7 milliards FCFA en 2008 contre 41,2 milliards FCFA en 2007. Le résultat net, au final, s'est situé à 26,4 milliards FCFA en 2008 contre 25,7 milliards FCFA en 2007.

En RCA, le PNB de l'ensemble des banques du pays est passé à 13,2 milliards FCFA contre 11,6 milliards FCFA en 2007. Cette progression du PNB est due aux meilleurs rendements obtenus sur les opérations avec la clientèle et les opérations diverses qui représentent toutes les deux 99 % du PNB.

En dépit de cette progression du PNB, le RBE est demeuré quasiment stable du fait notamment de la forte augmentation des frais généraux. En effet, ces derniers sont passés de 3,7 milliards FCFA en 2007 à 7 milliards FCFA en 2008. Ainsi, le coefficient net d'exploitation s'est logiquement élevé pour s'établir à 52,97 % en 2008 contre 47 % en 2007.

Les dotations aux comptes de prévoyance sont demeurées stables sur la période. Par conséquent, le RNE s'est maintenu autour de 4 milliards FCFA comme l'année dernière. En raison des frais et pertes nets enregistrés par l'ensemble des banques de la place d'une part et, d'autre part du poids de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'est contracté pour s'établir à 2,4 milliards FCFA en 2008 contre 3,3 milliards FCFA en 2007.

La situation du Congo est également marquée par une hausse du PNB. Celui-ci est passé de 47,2 milliards FCFA en 2007 à 56,2 milliards FCFA en 2008. Cette augmentation du PNB est liée à la hausse de la marge sur opérations de trésorerie, de la marge sur opérations financières, de la marge sur opérations avec la clientèle et de la marge sur opérations diverses. En revanche, la marge sur opérations de crédit-bail s'est contractée.

Dans le même temps, les frais généraux se sont accrus pour s'établir à 28 milliards FCFA en 2008 contre 21,8 milliards FCFA en 2007. Au final, le RBE est passé de 25,5 milliards FCFA en 2007 à 28,3 milliards FCFA en 2008. Ainsi, le coefficient net d'exploitation est ressorti à 49,95 % en 2008 contre 46,2 % en 2007.

En raison de la baisse de la dotation aux comptes de prévoyance, le résultat net s'est conforté pour monter à 33,4 milliards FCFA en 2008 contre 19,4 milliards FCFA en 2007. Pour sa part, le résultat net s'est établi à 16,6 milliards FCFA contre 15,2 milliards FCFA.

Au Gabon, le PNB s'est conforté en s'établissant à 127,9 milliards FCFA en 2008 contre 117,9 milliards FCFA en 2007. Cette progression est liée aux opérations diverses et opérations avec la clientèle.

Compte tenu de la baisse des frais généraux, le RBE s'est fixé à 70,2 milliards FCFA en légère hausse par rapport à 2007 où il s'était élevé à 65,2 milliards FCFA. Toutefois, en raison de la hausse de la dotation aux comptes de prévoyance, le résultat net d'exploitation a baissé pour se situer à 48,8 milliards FCFA en 2008 contre 54,8 milliards FCFA l'année dernière. Le résultat net, quant à lui, a reculé de près de 5 milliards FCFA par rapport à l'année dernière pour tomber à 34,5 milliards FCFA.

En Guinée Equatoriale, le PNB a fortement progressé (+ 43,05 %). Il s'est établi à 62,7 milliards FCFA en 2008 contre 37,4 milliards FCFA en 2007. Les marges sur opérations avec la clientèle et sur opérations diverses contribuent à la formation du Produit Net Bancaire à hauteur de 47,44 % et 41,85 % respectivement.

En raison de la forte augmentation du PNB, le RBE a également augmenté en 2008 alors que les frais généraux sont, pour leur part, demeurés stables. De ce fait, le coefficient net d'exploitation s'est fortement amélioré. Il est revenu de 40 % en 2007 à 30,5 % en 2008.

Cette performance couplée à la baisse de la dotation aux comptes de prévoyance a engendré une progression du RNE qui est ressorti à 20,7 milliards FCFA en 2008 contre 9,6 milliards FCFA.

Au total, le système bancaire Equato-Guinéen a généré un résultat bénéficiaire de 13,6 milliards FCFA en 2008 en hausse de 85,7 % en glissement annuel.

Pour ce qui est du Tchad, le PNB s'est consolidé sur la période en raison des meilleurs rendements des banques sur les différentes opérations réalisées. Toutefois, il convient de souligner que les marges sur opérations avec la clientèle et sur opérations diverses contribuent à la formation du PNB à hauteur de 98,97 %.

Compte tenu de la forte progression du PNB et de la stagnation des frais généraux, le RBE s'est conforté et s'est établi à 16 milliards FCFA en 2008 contre 10,2 milliards FCFA en 2007. Par conséquent, le coefficient net d'exploitation a baissé de près de 7 points par rapport à 2007 pour se situer à 53,7 %.

En raison de la structure du portefeuille des banques du Tchad, la dotation aux comptes de prévoyance a légèrement augmenté pour s'établir à 4,6 milliards FCFA en 2008 contre 3,6 milliards FCFA en 2007. Par conséquent, le RNE est ressorti à 10,9 milliards FCFA en 2008 contre 6,4 milliards FCFA un an plus tôt.

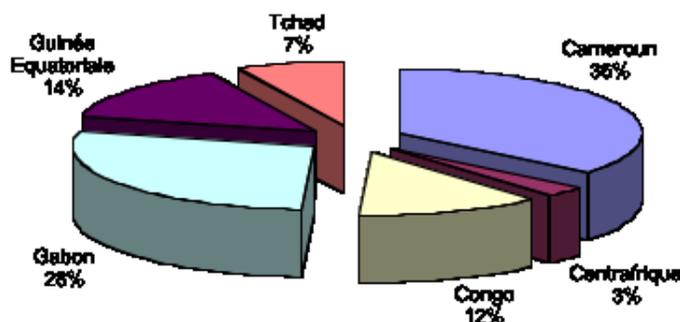
En 2008, le système bancaire du Tchad a réalisé un résultat net bénéficiaire de 6,3 milliards FCFA en 2008 contre 4,7 milliards FCFA en 2007.

6. 3. Le Produit net bancaire dans la CEMAC a été principalement obtenu grâce aux marges sur opérations diverses et aux opérations avec la clientèle...

Le produit net bancaire de l'ensemble des établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 20,6 % en glissement annuel pour s'établir à 456,7 milliards FCFA en 2008. La contribution de chaque Etat est respectivement de 36 % pour le Cameroun, 3 % pour la RCA, 12 % pour le Congo, 28 % pour le Gabon, 14 % pour la Guinée Equatoriale et 7 % pour le Tchad.

Le PNB de la CEMAC est constitué principalement de la marge sur opérations avec la clientèle et de la marge sur opérations diverses. En effet, la première a contribué à hauteur de 42,9 % au PNB. Pour sa part, la marge sur opérations diverses a contribué pour 44,01 % à la réalisation du PNB. La rentabilité des autres opérations demeure marginale.

Contribution des systèmes bancaires au Produit net bancaire global au 31 décembre 2008



6. 4. Le résultat du système bancaire de la CEMAC s'est consolidé...

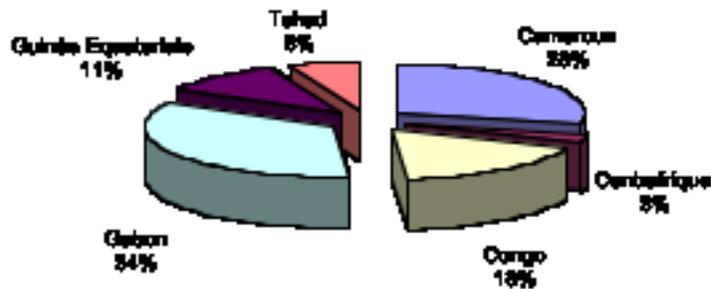
Le montant des frais généraux supportés par les banques de la place s'est élevé à 222 milliards FCFA en 2008 contre 194 milliards FCFA en 2007. Par conséquent, le coefficient net d'exploitation s'est légèrement rétracté. Il est passé de 51,3 % en 2007 à 48,58 % en 2008.

Par conséquent, le résultat brut d'exploitation a progressé de 22,28 % pour s'établir à 245,2 milliards FCFA en 2008 par rapport à 2007.

La dotation aux comptes de provisions est passée de 57 milliards FCFA en 2007 à 87,5 milliards FCFA en 2008. De ce fait, le résultat net d'exploitation s'est établi à 157,7 milliards FCFA en 2008 contre 148,4 milliards FCFA en 2007.

En définitive, l'ensemble des banques de la CEMAC a réalisé un résultat net bénéficiaire de 99,9 milliards FCFA en 2008 contre 93,7 milliards FCFA en 2007.

Contribution des systèmes bancaires au résultat net global de l'exercice 2008





L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRETARIAT GENERAL

7. LA SURVEILLANCE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

7. 1. Les activités de la Commission Bancaire

Au courant de l'année 2008, la COBAC a tenu 4 sessions ordinaires durant lesquelles de nombreuses décisions ont été prises conformément aux dispositions légales et réglementaires prévues dans la convention portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale et l'ensemble des textes subséquents.

A cet effet, elle a exercé les différentes fonctions qui lui ont été accordées, à savoir :

7. 1. 1. Fonction de contrôle

Au cours des différentes sessions tenues en 2008, la COBAC s'est penchée sur la situation des établissements placés sous administration provisoire. Il s'agit de trois établissements de crédit et de deux établissements de microfinance. Pour ces dossiers, la Commission a pris acte de l'évolution des administrations provisoires. Elle a ainsi opté pour la clôture de deux administrations provisoires et la poursuite des trois autres.

La COBAC s'est également penchée sur le dossier d'un établissement de crédit en Guinée Equatoriale. Constatant, sur ce dossier, que l'augmentation du capital décidée par les actionnaires était inférieure à l'apport minimum requis pour la reconstitution des fonds propres nets et qu'en outre l'émergence des conditions normales d'exploitation nécessitait la mise en adéquation de l'organisation interne avec le règlement COBAC R-2001/07, la COBAC a demandé à l'établissement de se plier à certaines exigences afin de remédier rapidement à la situation.

Face au non respect des normes prudentielles par de nombreux établissements de crédit de la Zone, la COBAC a décidé d'attendre les conclusions des missions de vérification diligentées à cet effet ainsi que l'analyse du plan de restructuration et de l'emprunt obligataire d'une banque avant de se prononcer.

Enfin, la COBAC a initié de nombreuses actions afin d'apprécier l'impact de la crise financière internationale sur les différents établissements de la Zone.

7. 1. 2. Fonction administrative

Dans le cadre de l'exécution de sa fonction administrative, la COBAC a délivré des autorisations préalables, des avis conformes et placé des établissements de crédit et de microfinance sous administration provisoire.

Ces différentes mesures ont eu pour effets non seulement de consolider la situation financière de nombreux établissements à travers notamment les augmentations de capital mais aussi d'élargir le paysage bancaire de la sous-région avec l'arrivée de nouveaux établissements sur le marché.

7. 1. 3. Fonction juridictionnelle

Au cours de l'année 2008, la COBAC a adressé de nombreuses injonctions aux établissements de crédit ainsi qu'aux établissements de microfinance. Ainsi par exemple, elle a enjoint un établissement de microfinance d'élaborer, en vue de sa mise en conformité avec les lois et règlements en vigueur, un plan de restructuration crédible assorti d'une recapitalisation.

De même, elle a enjoint un établissement de crédit au respect intégral de l'injonction qui lui avait préalablement été adressée lors d'une session antérieure alors que cet établissement semblait ne pas vouloir s'y conformer.

Enfin, des procédures disciplinaires ont été ouvertes à l'encontre de deux établissements de crédit. Pour le premier établissement, la Commission Bancaire, après avoir auditionné le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint et au regard de l'ensemble des faits et arguments soumis à son jugement, a décidé de surseoir sa décision pour une prochaine session.

Pour ce qui est du second établissement, après audition du mandataire de la COBAC et au regard de l'ensemble des faits et arguments soumis à son jugement, la COBAC a pris acte de l'évolution de la mise en œuvre du plan de restructuration de la banque pris après l'avis conforme délivré par décision COBAC D-2008/052. Elle a également habilité son Président à prononcer la fin du mandat de l'Administrateur Provisoire dans les conditions fixées par le plan de restructuration.

7. 2. Les activités du Secrétariat Général de la COBAC

Le Secrétariat Général de la COBAC est organisé en quatre Départements : le Département du Contrôle Bancaire, le Département de l'Inspection Bancaire, le Département de la Réglementation et des Etudes et le Département Administratif et Juridique.

A travers cette organisation et le renforcement de ses effectifs, le Secrétariat s'est employé à effectuer un contrôle permanent du système bancaire à travers notamment la surveillance permanente.

Ainsi, à travers les déclarations mensuelles réalisées par les différents établissements du système bancaire, il a pu s'assurer de la situation financière et prudentielle des différents établissements. Il a également procédé au suivi des dispositions fixées dans le Règlement COBAC R-2001/07 relatif au contrôle interne dans les établissements de crédit.

Par ailleurs, le Secrétariat Général de la COBAC a diligenté trente quatre enquêtes sur un total de cinquante et une initialement prévue, soit un taux de 67 %. Il s'agit de huit enquêtes de portée générale et vingt six enquêtes ponctuelles.

Contrôles effectués par le Secrétariat Général de la COBAC en 2008

	NOMBRE DE VERIFICATIONS DE PORTEE GENERALE		NOMBRE DE CONTROLES PONCTUELS	
	Banques	Etablissements financiers	Banques	Etablissements financiers
Cameroun	1	5	4	8
Centrafrique	0	0	4	0
Congo	1	0	5	1
Gabon	0	1	1	1
Guinée Equatoriale	0	0	2	0
Tchad	0	0	0	0
TOTAL	2	6	16	10

8. LE SUIVI DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de maîtrise du secteur de la microfinance, le Secrétariat Général de la COBAC a mis en place un groupe de travail sur la réforme du dispositif de surveillance de l'activité des établissements de microfinance.

Sur la base des enquêtes réalisées par le Secrétariat Général de la COBAC, il ressort que la capitalisation des EMF est relativement faible. Ils affichent un ratio de couverture des risques en apparence convenable. Cependant, les établissements de microfinance n'ont pas la capacité d'amortir les pertes éventuelles. Le taux de couverture des crédits par les dépôts se situerait à 201 %, assurant ainsi une aisance de trésorerie du secteur. Le taux de sinistralité, quant à lui, est estimé à 11,6 % alors que la couverture des créances en souffrance par les provisions serait évaluée à 36,6 %.

Tableau récapitulatif des EMF de la CEMAC au 30/09/2008

CATEGORIES	PAYS						TOTAL CEMAC
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	RCA	Guinée Equatoriale	
1ère catégorie	441	52	2	162	17	0	674
- Indépendants	179	18	2	11	1	0	211
- Réseaux ¹¹	262	34	0	151	16	0	463
2ème catégorie	38	7	4	2	1	0	52
3ème catégorie	2	2	0	0	0	0	4
TOTAL	481	61	6	164	18	0	730
Total au 31/12/2007	444	59	4	156	14	0	617

Source : Enquête statistique COBAC

Le nombre d'établissements de microfinance recensés s'élève à 730. Ces établissements ont collecté plus de 282 milliards FCFA de dépôts et distribués plus de 140 milliards FCFA de crédits. Le nombre de membres et de clients gérés à travers plus de 1 517 guichets est d'environ 1 211 698 personnes.

Ces données attestent de l'importance croissante du secteur de la microfinance dans l'économie de la CEMAC. L'attention a été attirée sur la nécessité de renforcer la supervision du secteur, compte tenu des risques liés au balbutiement des EMF en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne.

En 2008, une réflexion portant sur le développement du secteur de la microfinance et sur l'efficacité de sa supervision a été menée par un groupe constitué au sein du Secrétariat Général de la COBAC.

Les travaux se sont appuyés sur l'analyse d'une dizaine de rapports de vérification d'établissements de microfinance (EMF) de deuxième catégorie implantés pour l'essentiel au Cameroun. Cette analyse a permis de faire

¹¹ L'organe faitier et les affiliés sont pris en compte dans ce nombre.

ressortir les difficultés rencontrées par les EMF. La réflexion s'est étendue à l'efficacité des mesures d'assainissement et de supervision habituellement mises en œuvre. Présentée comme une solution à l'insuffisance des moyens de la COBAC, la question du partage du contrôle des EMF entre celle-ci et les Etats a aussi été explorée.

Il en est sorti des constats et des recommandations ci-après :

8. 1. Les EMF de la CEMAC présentent des situations diversifiées et variées

A l'origine l'activité de microfinance était réalisée à travers les tontines, les sociétés coopératives et les associations. Ces entités poursuivent un but essentiellement associatif et d'intérêt commun et évoluent en zone rurale.

Plus tard, apparaissent les structures à but essentiellement lucratif animées par d'anciens banquiers. A partir de 2002, l'activité de microfinance est encadrée par le règlement du 13 avril 2002 relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance ainsi que par les normes prudentielles édictées par la COBAC.

8. 2. Le plan d'actions

Un plan d'actions avait été adopté par la COBAC en vue de permettre, à terme, une supervision efficace du secteur. Quatre axes d'actions étaient envisagés. Il s'agit de :

- l'état des lieux des EMF, à travers un recensement sur l'ensemble des pays de la CEMAC ;
- l'élaboration d'une réglementation qui fixe les conditions d'exercice et de contrôle de l'activité des EMF ;
- l'assainissement du secteur et l'organisation d'un dispositif de supervision des EMF ;
- la mise en œuvre d'une surveillance permanente et des enquêtes sur place des EMF.

Un retard important a été accusé dans l'application de cette feuille de route : l'assainissement du secteur est aujourd'hui encore inachevé et, bien que mise en place au sein du Secrétariat Général de la COBAC, la surveillance permanente des EMF est tout juste à ses débuts. Enfin, les moyens dont dispose la COBAC demeurent insuffisants.

C'est dans ces conditions que les premières missions d'inspection ont été diligentées auprès des principaux EMF.

8. 3. Les résultats des premières enquêtes sur place mettent en évidence des faiblesses importantes et des situations financières préoccupantes

Les résultats des premières enquêtes mettent en évidence une situation généralement préoccupante marquée par une gouvernance insuffisante, une gestion lacunaire des risques encourus, une organisation perfectible et un dispositif de contrôle interne faible. Le contrôle externe exercé par les commissaires aux comptes se révèle aussi problématique.

Compte tenu du caractère limité de leurs moyens financiers, humains et techniques, les EMF n'ont pas pris la pleine mesure de la réglementation dont le postulat de base est la mise à la disposition des assujettis des règles minimales de gestion.

La méconnaissance des bonnes pratiques dans les domaines sus-énumérés a été considérée comme l'une des causes essentielles des difficultés des EMF.

Il est ainsi apparu la nécessité de rappeler aux EMF les trois piliers qui doivent fonder leur gouvernance :

- un capital suffisant constitutif de la garantie de la société vis-à-vis des tiers et destiné à assurer, en cas de difficultés, l'amortissement des pertes ;
- une transparence financière qui doit garantir la production d'une information utile à la gestion et disponible pour les acteurs du marché ;
- un contrôle interne et externe efficace qui s'assure que l'information détenue par les dirigeants sur la situation financière, les performances et les risques est diffusée aux actionnaires et aux acteurs du marché, pour la prise de décision en relation avec les objectifs généraux de l'établissement.

8. 4. Les recommandations faites

L'ampleur des difficultés des EMF a été considérée par le groupe de travail comme le présage d'une crise plus importante devant être jugulée le plus rapidement.

Des mesures à court, à moyen ou long terme ont, par conséquent, été envisagées.

Concernant le Secrétariat Général de la COBAC, le groupe de travail a préconisé une large diffusion de la réglementation et l'adoption rapide du Plan Comptable des Etablissements de Microfinance (PCEMF) en vue d'un démarrage effectif de la surveillance permanente des EMF.

En outre, la consolidation au plan réglementaire de l'assise financière, ainsi que le renforcement des dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne ont été retenus comme solution de base à un développement durable du secteur.

Dans l'immédiat, la mise en œuvre de deux mesures importantes a été envisagée :

- l'assainissement du secteur à travers un audit général de la situation financière, des performances et des risques des EMF. Sur cette base, un plan de restructuration sera, le cas échéant, élaboré et mis en œuvre pour le redressement de la situation des EMF concernés ;
- le partage des rôles entre la COBAC et l'Etat en ce qui concerne les opérations matérielles du contrôle sur place. Cette forme de coopération qui est présente dans la convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale fera l'objet d'un protocole d'accord entre les parties prenantes. Fondée sur l'idée que le retard pris dans la mise en œuvre du dispositif de supervision des EMF et l'insuffisance des moyens de la COBAC ne lui permettent pas d'assurer, à court terme, une surveillance efficace de l'ensemble des EMF, la solution du partage du contrôle des EMF, à travers la mise en œuvre du principe de subsidiarité s'est révélée, selon l'analyse juridique effectuée, inadaptée. La nécessité de recourir aux Etats, à travers une autre forme de coopération à définir, s'est par conséquent imposée .

9. LA MISE EN ŒUVRE DE BALE II

En 2003, la Commission Bancaire avait pris la décision d'appliquer Bâle II dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Pour mener à bien cette réforme, deux comités avaient été mis en place au sein du Secrétariat Général de la COBAC :

- un comité technique chargé, entre autres, de préparer la réforme, d'étudier les diverses propositions, d'effectuer les tests, de suggérer des axes de formation et d'assurer la vulgarisation du nouveau dispositif ;
- un comité de validation qui a la responsabilité d'examiner et d'approuver les travaux du comité technique, avant leur soumission à la Commission Bancaire.

Suivant les termes de référence de la réforme élaborés par le Comité Technique, un certain nombre d'actions ont déjà été engagées jusqu'ici. Il s'agit essentiellement :

- du lancement des réflexions devant aboutir à la révision du dispositif réglementaire pour plus de conformité avec les 25 Principes pour un contrôle bancaire efficace (BCP) ;
- de la formation de l'ensemble des cadres du Secrétariat Général sur des thèmes en relation avec le Nouvel Accord (sur la période 2005-2006) ;
- de la communication du document complet présentant le dispositif Bâle II aux établissements de crédit et aux différentes directions centrales et nationales de la Banque Centrale ;
- de l'organisation à Libreville en novembre 2006 d'un séminaire de sensibilisation à l'attention des dirigeants des établissements de crédit. A la faveur de cette rencontre, la COBAC avait présenté les orientations retenues dans le cadre de cette réforme.

Compte tenu du retard pris dans la mise en conformité de la réglementation prudentielle en vigueur avec les BCP, des conclusions des rapports d'inspection faisant état d'une application non satisfaisante du règlement relatif au contrôle interne, et des recommandations des dernières évaluations de la COBAC par le FMI et la Banque Mondiale (nécessité de mettre en œuvre un certain nombre de prérequis nécessaires à l'application de Bâle II), la COBAC a été amenée à revoir le chronogramme initialement adopté en 2003.

Un nouveau chronogramme a ainsi été adopté en septembre 2007 avec pour principale disposition l'application complète de Bâle II à l'horizon 2015.

Au-delà de ces nouvelles orientations, il a également été créé au sein du Secrétariat Général de la COBAC un Groupe dédié à la mise en œuvre de Bâle II, qui rend compte au Comité Technique.

En 2008, le Groupe dédié a élaboré un questionnaire destiné aux banques et établissements financiers de la CEMAC en vue de se faire une idée de la qualité de leurs systèmes de gestion des risques et des actions qu'elles ont déjà prises pour une bonne application de Bâle II.

Le dépouillement de ce questionnaire a permis de constater que les établissements de crédit de la CEMAC ont, pour la plupart, une assez bonne connaissance du Nouvel Accord de Bâle sur les fonds propres. Toutefois, ils ne disposent pas encore d'outils adaptés. Quelques établissements de crédit ont pris des initiatives pour renforcer leurs systèmes d'information et de gestion des risques de crédits ; d'autres ont mis en place des systèmes de notation internes, mais qui demeurent encore non conformes aux exigences de Bâle II.

Par ailleurs, tous les établissements de crédit ont été invités à désigner un responsable Bâle II pour assurer l'interface avec le Groupe dédié et suivre tous les développements liés à la mise en œuvre de la réforme.

10. LA COOPERATION INTERNATIONALE

10. 1. XIV^{ème} Assemblée annuelle du Comité des Superviseurs de banques de l'Afrique de l'ouest et du Centre

La Banque Centrale de Gambie a abrité du 14 au 16 octobre 2008 à Banjul la XIV^{ème} Assemblée Annuelle du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC). Le Secrétariat Général de la COBAC a pris part à ces assises.

Le Comité a exprimé son inquiétude devant la crise financière internationale et son impact sur les pays membres. Il a préconisé que des mesures soient prises en vue de renforcer la confiance du public dans les systèmes financiers nationaux et créer des synergies pour une plus grande stabilité dans la région.

Pour ce qui est des développements récents de la supervision bancaire au sein de chaque juridiction, il ressort que les différents systèmes bancaires affichent une situation financière globalement satisfaisante en dépit de la crise financière actuelle. Toutefois, de nombreuses préoccupations ont été soulevées, à savoir : le contrôle efficace du secteur de la microfinance qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans les différentes juridictions ; la nécessité de renforcer la coopération entre les différents superviseurs, l'application effective des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux compte tenu des contraintes liées à l'environnement socioéconomique de chaque pays. De plus, la mise en œuvre de Bâle II constitue toujours une des préoccupations majeures des superviseurs présents à cette Assemblée.

Le Comité a reconnu la nécessité de continuer le processus d'harmonisation des pratiques de supervision bancaire dans la sous-région, en conformité avec les principes fondamentaux du Comité de Bâle, d'une collaboration étroite à travers la signature de protocoles d'accord entre pays membres, de renforcer la capacité des institutions financières à travers le relèvement du capital minimum, d'accroître la sensibilité des fonds propres aux risques par l'adoption des dispositions de Bâle II, de standardiser les formats et unités de mesure des rapports présentés par les différents pays pour les besoins de comparaison, d'accroître les capacités des personnels par le biais de la formation et de renforcer la réglementation prudentielle en vue de protéger les systèmes financiers des risques systémiques exogènes.

Il convient de noter qu'en dépit des recommandations de la précédente Assemblée, les différentes délégations présentes à la réunion n'ont pas reçu mandat de leur hiérarchie pour signer la charte du Comité. Par ailleurs, le Comité a réaffirmé sa décision de loger son Secrétariat Permanent au sein de la COBAC. Cette dernière a pris l'engagement de supporter le budget de

fonctionnement de ce Secrétariat pour l'exercice 2008-2009. En revanche, chaque délégation devra contribuer au budget de fonctionnement du Secrétariat du Comité pour les années à venir.

10. 2. Les travaux de la XV^{ème} Conférence internationale des superviseurs bancaires

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a participé à la XV^{ème} Conférence Internationale des Superviseurs Bancaires (ICBS) qui s'est tenue à Bruxelles (Bruxelles) du 22 au 26 septembre 2008. Outre les réunions plénières, la COBAC a également pris part aux réunions des Groupes régionaux de superviseurs bancaires qui se sont tenues en marge de cette Conférence.

Les principaux thèmes inscrits au programme des travaux de la conférence traitaient de la comptabilisation à la juste valeur, le traitement des instruments financiers complexes et le transfert du risque, les simulations de crise et plans de financement d'urgence, le risque de liquidité, la volatilité et fonds propres réglementaires.

Il est essentiel que les banques disposent de processus de valorisation robustes pour relever les défis que pose l'évaluation des produits complexes ou illiquides. Les contrôleurs attendent des banques qu'elles soient en mesure de produire des évaluations fiables en période de crise.

10. 3. Exposition des établissements de crédit de la CEMAC à la crise financière

Dès le déclenchement de la crise financière, le Secrétariat Général de la COBAC a interpellé les établissements de crédit sur les éventuelles conséquences de cette crise sur ceux-ci. Les différentes réponses reçues à cette époque ont laissé apparaître une prise de conscience généralisée, bien qu'aucun établissement n'en ait encore ressenti d'impact direct. Par la suite, une enquête a été menée auprès de l'ensemble des établissements de crédit de la CEMAC. Elle avait pour but d'apprécier les expositions actives, passives et par signature avec des contreparties étrangères au 30 septembre 2008. Il ressort de l'analyse des réponses recueillies que :

- les expositions extérieures des banques sont dans l'ensemble diversifiées ;
- les principaux placements des excédents de trésorerie sont effectués auprès des maisons mères et des banques du même groupe ;
- les banques internationales où ces excédents sont placés sont relativement peu affectées par la crise financière ;

- aucune des contreparties bancaires des établissements de crédit de la CEMAC n'a fait faillite à ce jour ;
- les principaux correspondants sont implantés en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Afrique ;
- la monnaie servant de transaction est principalement l'euro suivie du dollar américain ;
- les avoirs à l'étranger sont essentiellement composés des dépôts à vue ou des dépôts terme placés dans les banques de détail ou de réseau ;
- les banques déclarent ne pas détenir des placements dans des produits structurés ou exotiques ;
- les éléments de passif et de hors-bilan avec des correspondants étrangers restent relativement modérés.

Les données disponibles ne permettent pas d'entrevoir avec précision les conséquences de la crise actuelle sur l'évolution des dépôts collectés. Tout au plus, elles montrent que sur la période sous revue, la croissance des dépôts collectés a diminué et les dépôts publics se sont quelque peu contractés dans certains Etats comme au Gabon.

En dépit de la crise financière, le système bancaire de la CEMAC a substantiellement contribué au financement de l'économie. En effet, sur la période sous revue, les crédits distribués ont augmenté de 11,5 %.

Au 31 décembre 2008, la qualité du portefeuille des banques de la CEMAC s'est légèrement améliorée.

Les évolutions constatées à cette date ne font apparaître que très peu d'éléments exceptionnels. Il convient toutefois de relever que les grands risques sont encore concentrés sur quelques secteurs d'activité. Dès lors, si la crise financière internationale se transmet à certains secteurs (pétrolier, télécommunications, BTP et bancaire étranger), l'on peut craindre une incidence importante pour les banques de la CEMAC.

Certaines entreprises importantes peuvent également être affectés par le resserrement des budgets publics que l'on constate déjà dans certains pays de la CEMAC du fait notamment de la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières. Ce qui pourrait avoir un impact sérieux sur les banques auprès desquelles elles sont engagées.

Avec la crise financière en cours, certains grands groupes bancaires ont révisé leurs stratégies, notamment en ce qui concerne leurs implantations à l'étranger. C'est le cas notamment du Crédit Agricole (France) qui a décidé de céder ses participations dans le capital de ses trois filiales implantées dans la CEMAC (Cameroun, Congo et Gabon) à un groupe bancaire marocain.

En résumé, il ressort de ce qui précède et sauf retournement brutal de la conjoncture interne, que les banques de la CEMAC sont faiblement exposées à la crise financière actuelle. Cette situation peut s'expliquer par les dispositions prudentielles en vigueur, le contrôle exercé par la COBAC, le faible degré d'intégration au marché financier international des banques et des deux bourses de valeur et la situation confortable de liquidité des banques de la CEMAC.

Enfin, la crise financière actuelle fournit l'occasion de s'interroger sur l'éventualité du déclenchement d'un tel phénomène à partir de risques endogènes. En effet, le moteur de la crise financière internationale actuelle, à savoir la recherche de rendements de plus en plus élevés conduisant à une prise de risques inconsidérée, anime d'ores et déjà certains établissements de la CEMAC (augmentation des crédits octroyés dans des conditions sujettes à caution ; réalisation, dans des conditions peu transparentes, d'opérations de rachat de créances avec décote par l'intermédiaire de sociétés écrans ; mise en place de montages financiers hasardeux et complexes, parés quelques fois d'oripeaux de titrisation).

11. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE

Au cours de l'année 2008, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale a tenu 4 sessions ordinaires. Ce qui a permis à la COBAC de remplir pleinement les missions qui lui ont été dévolues à travers la Convention portant Création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale et celle portant Harmonisation de la Réglementation Bancaire en Afrique Centrale.

11. 1. L'exercice de la Fonction de contrôle par la Commission Bancaire au cours de l'année 2008

Au cours de ces sessions en 2008, la COBAC a pris de nombreuses décisions prenant en compte la particularité de la situation des établissements de crédit concernés et celle des pays dans lesquels ces dernières se trouvaient. A cet effet, elle a pris acte des mesures annoncées par certains établissements de crédit pour régulariser leur situation vis-à-vis de certaines normes prudentielles. Elle a également invité d'autres établissements à communiquer à son Secrétariat Général dans un délai fixé, les mesures envisagées pour se conformer à la réglementation. Enfin, elle adressé des injonctions à une troisième catégorie d'établissements pour se soumettre à la même mesure en raison du dépassement du délai initialement imparti.

11. 2. Dans le volet administratif de ses attributions

11.2.1. La COBAC s'est prononcée sur les demandes d'avis conforme qui lui ont été soumises ...

Au courant de l'année 2008, la COBAC a reçu de nombreuses demandes des Autorités monétaires aux fins de délivrer son avis sur les demandes d'agrément des établissements de crédit et de microfinance.

Ainsi, par exemple, au titre des établissements de crédit, elle a délivré 5 avis conformes pour la demande d'agrément des établissements au Cameroun (Banque Atlantique Cameroun), au Congo (Banque Espirito Santo Congo et Banque Congolaise de l'Habitat) et au Tchad (Oceanic Bank International et United Bank for Africa). Toutefois, il convient de souligner qu'aucun nouvel établissement financier n'a été agréé cette année.

Pour ce qui est des établissements de microfinance, de multiples demandes ont été reçues. Un grand nombre d'entre elles ont fait l'objet de rejet.

11.2.2. ainsi que sur les nombreuses demandes d'autorisation préalable qui lui ont été transmises par les différents établissements

Au titre des autorisations préalables, la COBAC s'est penchée sur le cas des établissements de crédit et des EMF.

Pour ce qui est des banques, elle a examiné, notamment, les situations d'Afriland First Bank, de la BICEC, de la Financial Bank Tchad, de BANGE et de UBA aux fins de permettre à ces établissements de procéder à une augmentation de capital.

Au niveau des établissements financiers, la même démarche a été entreprise par deux structures afin de relever le niveau de leur capital. De plus, la COBAC s'est également prononcé sur le rachat de la Société Congolaise de Financement (SOCOFIN) par la BGFIBANK S.A au prix de 500 millions.

11.2.3. Suivi des établissements sous administration provisoire...

A la fin de l'année 2008, trois établissements de crédit étaient sous le coup d'une administration provisoire.

La COBAC a pris acte de la finalisation en cours de l'administration provisoire et a recommandé à son président de mettre en place toutes les diligences devant permettre d'achever effectivement cette administration provisoire.

Au niveau des EMF, certains établissements ont été placés sous administration provisoire. D'autres établissements présentaient une situation préoccupante. Par conséquent, des plans de restructuration assortis d'une recapitalisation ont été imposés à ces EMF en difficulté.

11. 3. Dans le volet réglementaire

A la suite de l'évaluation du secteur financier de la Communauté par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, la Commission Bancaire avait adopté un chronogramme de mise en œuvre des recommandations jugées pertinentes. Ce chronogramme comporte, entre autres actions, une réforme de la réglementation bancaire, notamment en matière de renforcement de la capitalisation des banques, d'élaboration des règles prudentielles prenant en compte les risques propres au financement de l'immobilier et au crédit à long terme, d'aménagement du plan comptable des établissements de crédit de la CEMAC pour l'harmoniser avec les normes IFRS, d'un cadre sous-régional de supervision de la défaillance des établissements de crédit, de mise en service d'un système de suivi de la situation financière des établissements de microfinance et la mise en œuvre de nouvelles normes de supervision bancaire.

Les étapes franchies au cours de l'année 2008 dans la mise en œuvre de ce vaste chantier de rénovation se sont traduites par l'adoption par le Comité Ministériel en septembre 2008 de deux règlements relatifs :

- l'un, à la modification de l'attribution de compétence pour la détermination des catégories des établissements de crédit, de la fixation de leur capital minimum, de leur forme juridique et des activités autorisées ;
- l'autre, au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit.

La compétence exclusive et expresse de l'Autorité monétaire nationale en matière de fixation du capital minimum des établissements de crédit de même que leurs catégories, les formes juridiques et les activités autorisées génèrent une disparité de situations qui s'accorde difficilement avec l'objectif souhaité d'une intégration sous-régionale dans le domaine économique, monétaire et financier. Fort de ce constat, la Commission Bancaire a élaboré un Règlement CEMAC en vue d'harmoniser l'ensemble de cette matière.

Le Règlement sur le Gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit vise à promouvoir une gestion transparente dans les banques.

En outre, la Commission Bancaire a adopté et publié le Règlement COBAC R-2008/01 portant obligation d'élaboration par les établissements de crédit d'un plan de continuité de leurs activités. Certains événements d'origine naturelle (cataclysme, inondation, séisme, pandémie) ou humaine (attaque terroriste, attaque informatique) sont susceptibles d'influencer négativement l'accomplissement normal des activités d'un établissement de crédit. La survenance de tels événements pourrait obérer la capacité des établissements à reprendre leurs activités normales à la suite d'une perturbation opérationnelle majeure.

Le texte adopté est bâti autour des sept principes directeurs définis par le Forum Conjoint du Comité de Bâle pour la Supervision Bancaire. Il incite les établissements de crédit à prendre des dispositions appropriées pour assurer la continuité de leurs activités.

11. 4. Sur le plan juridique, des sanctions disciplinaires ont été prononcées à l'encontre des établissements de crédit, d'EMF et de certains dirigeants responsables.

Au cours des quatre sessions ordinaires que la COBAC a tenu en 2008, elle a procédé au retrait d'agrément d'un établissement de microfinance.

Elle a également adressé aux établissements de crédit et de microfinance des injonctions. Sur ce point, ces derniers ont été invités à prendre des mesures visant à assurer la conformité à l'égard des dispositions réglementaires à l'encontre desquelles des infractions étaient constatées. Ainsi par exemple, la COBAC a demandé à certains établissements de lui présenter un plan de restructuration, les mesures envisagées aux fins de se conformer aux exigences réglementaires, etc. Par la suite, la Commission a procédé au suivi des établissements auxquels des injonctions ont été adressées.

**Récapitulatif des décisions prises par
la Commission Bancaire en 2008**

Décisions	Nombre
Avis conformes délivrés ¹²	53
<i>Banques</i>	16
<i>EMF</i>	37
Avis conformes refusés	94
<i>Banques</i>	1
<i>EMF</i>	93
Autorisations préalables	15
<i>Banques</i>	12
<i>EMF</i>	3
Nomination Administrateurs provisoires	1
<i>Banques</i>	0
<i>EMF</i>	1
Sanctions	1
<i>EMF</i>	1
<i>Retrait d'agrément</i>	
Total	164

¹² Ces avis concernent aussi bien les établissements, leurs dirigeants que les commissaires aux comptes



ANNEXES

ANNEXE 1 : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITE ¹³

CAMEROUN - CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Afriland First Bank DG: ALAMINE OUSMANE MEY DGA: NAFACK ALPHONSE GUELA SIMO CELESTIN	First Bank	9 000	SBF and Co 37,12 FMO 19,33 Kouesseu J.B. 8,49 Jully S.A. 8,07 Kammogne Fokam P. 9,67 Autres 17,25	14
Amity Bank Cameroon PLC AP : NDZANA NDUGA VICTOR	Amity	7 400	Sielienu Christophe 51,30 CPA (Assurances) 6,25 STAM Sarl 5,50 SCIA Sarl 4,00 Autres 32,95	9
Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit DG : REBILLARD PASCAL DGA : ONDOA NKOU INNOCENT	Bicec	6 000	Société d'Investissement Groupe Banques Populaires (SIBP) 52,47 Etat camerounais 17,50 Proparco 7,25 SFI 7,25 Autres 15,53	27
Commercial Bank of Cameroon DG: COTI JEAN-PIERRE DGA: KOMNANG JULIENNE NGANDEU ANDRE	CBC Bank	7 000	DEG 15,00 Fotso Yves Michel 14,51 Fotso Victor 10,61 Dawney Ltd 9,67 AGF Tiard (ex-Snac Tiard) 8,89 Abassi Daouda 7,14 Autres 34,18	9
Citibank N.A. Cameroon DG: ZAIDI ASIF	Citibank	5 684	Citibank N.A New York 100	2
Ecobank Cameroun DG: MAREGA BABAHADY	Ecobank	5 000	Ecobank Transnational Inc. 79,60 Fotso André 5,00 Axa Assurances 2,00 La Citoyenne Assurances 2,00 Autres 11,40	15

¹³ Au 31 décembre 2008.

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
CA SCB Cameroun DG : DUBUS FRANCIS	CLC	6 000	IUB Holding 65,00 Etat camerounais 35,00	15
Société Générale de Banques au Cameroun DG : JOLY DANIEL DGA : BALLATORE JOSEPH CATALANO ALBERT	SGBC	6 250	Société Générale 58,08 Etat camerounais 25,60 AGF Cameroun (ex-Snac) 16,32	21
Standard Chartered Bank Cameroon DG : MANDENG BATOUM MATHIEU DGA : ATANGA MARTIN	SCBC	7 000	Standard Chartered Holding (Africa) B.V 99,99 Autres 0,01	2
Union Bank of Cameroon PLC DG : KUNLE AJEIGBE ABDULLATIF DGA : KOTTO NDOUMBE SAMUEL	UBC Plc	20 000	Oceanic Bank International 54,00 Credit Unions Leagues 34,55 Particuliers 11,45	5
National Financial Credit Bank DG : BINDA JOSEPH AKONYA DGA : JANE CARSS ALISON KOS A MPON	NFC Bank	3 317	Awanga Zacharia Anyangwo 35,49 Itchangweng Amandong 8,63 Itambi Anyeneba 8,34 Ashime M. Ekwaya 8,34 Anyene Frida 8,33 Autres privés camerounais 30,87	8
Union Bank of Africa DG : EMEKE IWERIEBOR ERUEMULOR	UBA	5000	UBA Plc 99,99 M. ELUMELU Anthony 0,005 Mme IRONCHEONWU 0,005	2
Total : 12 banques		87 651		129

R.C.A. : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Ecobank DG : ACKRE SERGE ALBERT DGA : YAMINDJI CELESTIN	Ecobank	3 000	Ecobank Transnational Inc 75,00 Privés Centrafricains 20,00 Etat centrafricain 5,00	3
Banque Populaire Maroco-Centrafricaine DG : TAHRI JOUTEI ABDESLAM DGA : ALI CHAIBOU	BPMC	2 000	Banque Centrale Populaire du Maroc 62,50 Etat centrafricain 37,50	1
Banque Sahelo-Saharienne DG : BARRY GAOUSSOU DGA : WADA ADEL MOUFTHA	BSIC-RCA			
Commercial Bank Centrafrique DG : TAGATIO DGA : NDIRIFEI BOYSSE MBE DANIEL SARBOUA JUDE	CBCA	1 500	Yves Michel Fotso 53,30 Joseph Kamach 25,52 Etat centrafricain 10,00 Commercial Bank Cameroun 5,00 Autres 6,18	3
Total : 4 banques		6 500		7

CONGO : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
CA Crédit du Congo DG : PETRIS PASCAL DGA : PECKSTADT JEAN THIERRY	CDCO	2 222	IUB Holding 81,00 Etat congolais 9,00 Proparco 10,00	7
La Congolaise de Banque DG : IKCHED ABDELLAH DGA : EL MASLOUMI YOUNES	LCB	4 000	Hubert Pendino 29,00 Bijouterie B. Beltrando 27,00 BMCE Bank 25,00 Etat congolais 11,00 Raymond IBATA 4,00 Southern Gross Finance 4,00	9
BGFIBANK Congo DG : OBIANG ONDO NARCISSE DGA : GUYON ERIC	BGFIBANK Congo	5 000	BGFIBANK 60,00 SCIPA S.A. 25,00 Delta Synergie 10,00 Mme Bongo 5,00	3
Banque Commerciale Internationale DG : MERLOT ALAIN	BCI	3 000	Société d'Investissement du Groupe des Banques Populaires (SIBP) 99,99 Banque Fédérale des Banques Populaires 0,01 Bruno Mettling 0,01	16
ECOBANK DG: NOULEKOU KOMI LAZARE	Ecobank	3 000	ETI 100	
Banque Congolaise de l'Habitat DG : CHAARI BECHIR DGA : Edouard BOBOUA MIMATA	BCH			1
Total : 6 banques		17 222		35

GABON : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Banque Gabonaise de Développement DG : BONGO CHRISTIAN DGA : NTOKO PIERRE MARIE	BGD	25 200	Etat gabonais 69,01 AFD 11,40 BEAC 8,00 D.E.G. 7,80 Autres 3,79	10
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon DG : AYO-IGUENDHA CLAUDE DGA : DUBOIS MICHEL	Bicig	12 000	BNP Paribas 46,67 Privés gabonais 26,98 Etat gabonais 26,35	15
BGFIBANK DG : OYIMA HENRI-CLAUDE DGA : PEDEPRAT LAMECHINO	BGFIBANK	50 131	Investisseurs privés 27,84 Compagnie du Komo 25,01 BGD 10,00 Delta Synergie 14,37 Carlo TASSARA Int. 9,50 Personnel 8,28 Société Financière des Vosges 5,00	7
Banque de l'Habitat du Gabon DG : ONDZOUNGA PACOME RUFIN DGA : MINKO-BIDZA MARGARET	BHG	2550	BGD 78,40 OGAR 11,00 OGAR VIE 10,56	1
Citibank N.A. Gabon DG : ANON EDGARD DGA : WEISFLOG JULIETTE	Citibank	11 989	Citigroup 100	2
Financial Bank Gabon DG: LECLAIRE PIERRE	FBG	1 250	Financial BC Togo 81,21 Pascaline Mferri Bongo 3,81 A. Mabika Mouyama 9,52 Samuel Dossou Aworet 3,81 Etat gabonais 1,58 René Hilaire Adiahenou 0,07	3
Union Gabonaise de Banque DG : HOFFMAN FRANCOIS DGA : ALINGUITE PHILIPPE	UGB	7 400	IUB Holding 58,71 Etat gabonais 26,09 Delta Synergie 5,21 Groupe Ogar 4,39 BGD 3,75 Autres 1,85	3
Total : 7 banques		110 520		39

GUINEE EQUATORIALE : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Banco National de Guinea Ecuatorial DG : TANALIGA CAHILIG ROWELITO DGA :	BANGE	7 000	Etat équato-guinéen 35,00 Banco de Comercio de Filipinas 30,00 Autres 35,00	3
BGFIBANK Guinea Ecuatorial DG : MICKOTO SERGE THIERRY DGA : BOYA RIOCHI LLIDIO	BGFIBANK GE	5 000	BGFIBANK 50,00 Etat équato-guinéen 15,00 Obiang Nguema 20,00 Melchor ESONO EDJO 11,69 Autres 3,31	2
CCEIBANK Guinea Ecuatorial DG : TINDJOU DJAMENI JOSEPH CELESTIN DGA : DORIA LAJAY ALBERTO	CCEI-GE	8 000	Afriland First Bank 52,00 FMO 14,00 Etat équato-guinéen 10,00 Abayak SA 10,00 Privés équato-guinéens 14,00	4
Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial DGA : NDONG MORENO MANUEL	SGBGE	1 740	Groupe Société Générale 43,89 Etat équato-guinéen 31,80 Proparco 9,54 Obiang Nguema 7,14 Autres 7.63	5
Total : 4 banques		21 740		14

TCHAD : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Banque Agricole et Commerciale DG : CHRISTIAN GEORGES DIGUIMBAYE DGA : BAHAR HASSAN DIAR	BAC	1 082	Banque Agricole du Soudan (BAS) 100	1
Banque Commerciale du Chari DG : KHALIFA ETTALUA DGA : DAOUD HAMID DABOU	BCC	3 000	Etat tchadien 50,00 Libyan Foreign Bank 50,00	3
Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Tchad-S.A. DG : MUSBAH BARAKAT DGA : HISSENE AHMAT SENOUSI	BSIC-Tchad	5 000	BSIC Libye 99,99 Autres 0,01	1
Commercial Bank Tchad DG : DGA : MAHAYADINE SALAH	CBT	4 020	Groupe Fotso 50,68 Etat tchadien 17,48 CNPS 12,14 Star Nationale 9,73 BDEAC 5,00 Autres 4,97	2
Ecobank Tchad DG : KERIM MAHAMAT ALI DGA :	Ecobank	3 000	Ecobank Transnational Inc. 72,95 Holding Cofipa 20,60 Autres 6,45	8
Financial Bank Tchad DG : LOUKOUMANOU WAIDI DGA : DALZON ALEXANDRE	FBT	2 850	Financial BC Holding Togo 67,83 Rémy Baysset 31,08 Financial Bank Bénin 1,08 Autres 0,01	1

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Société Générale Tchadienne de Banque DG : DGA : BARRIERE PIERRE DANNA ATIM MOUSSA	SGTB	1 100	Société Générale 40,00 Société Générale de Banques au Cameroun 26,00 Etat tchadien 20,00 Autres 14,00	4
Océanic Bank International Tchad	OBIT	3 000		1
United Bank for Africa	UBA	4 290		1
Total : 8 banques		24 342		21

ANNEXE 2 : DONNEES SUR LES SYSTEMES BANCAIRES DE LA CEMAC

ACTIVITE DES BANQUES

Evolution du total de la situation cumulée des banques

<i>(en millions)</i>	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	<i>Variations déc. 08/ déc. 07</i>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	1 548 205	1 727 979	1 931 226	2 212 430	2 424 883	212 453	9,6
Centrafrique	59 485	65 090	72 077	98 309	113 760	15 451	15,7
Congo	240 812	326 581	437 149	524 458	704 758	180 300	34,4
Gabon	848 501	1 029 282	1 157 396	1 808 367	1 409 045	- 399 322	- 22,1
Guinée Equatoriale	227 995	395 928	426 999	597 194	889 233	292 039	48,9
Tchad	171 561	218 195	286 069	298 819	355 060	56 241	18,8
CEMAC	3 096 559	3 763 055	4 310 916	5 539 577	5 896 739	357 162	6,4

Evolution des crédits bruts

<i>(en millions)</i>	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	<i>Variations déc. 08/ déc. 07</i>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	873 647	970 574	1 005 154	1 081 924	1 318 402	236 478	21,9
Centrafrique	60 188	62 140	69 433	74 763	91 004	16 241	21,7
Congo	106 977	90 500	102 216	115 876	202 063	86 187	74,4
Gabon	463 129	473 185	557 535	650 141	644 235	- 5 906	- 0,9
Guinée Equatoriale	95 412	116 474	154 453	214 317	420 395	206 078	96,2
Tchad	112 270	147 568	160 009	155 034	221 534	66 500	42,9
CEMAC	1 711 623	1 860 441	2 048 800	2 292 055	2 897 633	605 578	26,4

Evolution des crédits nets

<i>(en millions)</i>	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	Variations déc. 08/ déc. 07	
						en montant	en %
Cameroun	776 191	867 253	894 920	956 799	1 179 930	223 131	23,32
Centrafrique	44 665	45 577	52 096	55 863	75 673	19 810	35,46
Congo	105 054	87 926	101 273	113 330	199 280	85 950	75,84
Gabon	405 945	418 801	505 297	611 028	604 816	- 6 212	- 1,02
Guinée Equatoriale	86 235	103 086	135 755	191 550	388 526	196 976	102,83
Tchad	97 212	131 615	143 797	140 398	209 084	68 686	48,92
CEMAC	1 515 302	1 654 258	1 833 138	2 068 968	2 657 309	588 341	28,44

Ventilation des crédits bruts par type de clientèle (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail)

(en millions)	31.12.07					31.12.08						
	Crédits à l'Etat	Crédits aux entreprises publiques	Crédits au secteur privé	Crédits aux non-résidents	Autres créances	Total	Crédits à l'Etat	Crédits aux entreprises publiques	Crédits au secteur privé	Crédits aux non-résidents	Autres créances	Total
Cameroun	9 468	85 995	877 442	67 628	21 070	1 061 602	3 651	114 294	1 054 638	102 749	14 468	1 318 402
Centrafrique	15 481	4 246	53 569	326	1 276	74 898	20 831	2 136	65 087	2 289	661	91 004
Congo	3 103	11 040	99 512	1 780	440	115 876	9 963	22 498	164 792	4 099	712	202 063
Gabon	36 556	1 872	586 600	11 826	13 287	650 141	24 246	1 334	584 367	12 981	21 307	644 235
Guinée E.	1 606	8 748	174 641	28 240	914	214 149	2 332	22 160	361 093	32 681	2 087	420 395
Tchad	12 407	28 543	97 425	14 821	1 758	154 954	12 258	37 490	136 246	32 416	3 039	221 534
CEMAC	78 621	140 444	1 889 189	124 621	38 745	2 271 620	73 281	199 912	2 366 223	187 215	42 274	2 897 633

Ventilation des crédits sains à la clientèle suivant la durée initiale (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail et les autres créances)

(en millions)	31.12.07				31.12.08				Total
	Crédits à long terme	Crédits à moyen terme	Crédits à court terme	Comptes ordinaires débiteurs	Crédits à long terme	Crédits à moyen terme	Crédits à court terme	Comptes ordinaires débiteurs	
Cameroun	20 183	420 751	361 363	506 031	30 257	420 751	361 363	506 031	1 318 402
Centrafrique	486	11 150	43 011	32 543	0	11 150	43 011	32 543	86 704
Congo	454	40 250	96 685	65 128	0	40 250	96 685	65 128	202 063
Gabon	7 353	326 437	137 819	173 438	6 541	326 437	137 819	173 438	644 235
Guinée E.	61								
Tchad	7 039	56 226	83 940	73 670	7 698	56 226	83 940	73 670	221 534
CEMAC	35 576	814 078	516 131	609 407	65 159	814 078	516 131	609 407	1 975 192

Crédits sains = crédits bruts – créances en souffrance brutes

Ventilation des crédits sains à la clientèle suivant la durée initiale (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail et les autres créances)

Secteurs d'activité	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guinée E.		Tchad		CEMAC	
	Crédits	Douteux	Crédits	Douteux	Crédits	Douteux	Crédits	Douteux	Crédits	Douteux	Crédits	Douteux	Crédits	Douteux
Agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche	11 4462	12 431	10 208	4 766	15 139	225	40 145	2 581	13 025	0	80 385	67	28 3430	19 668
Industries extractives	42 912	119	4 760	107	6 494	0	159 076	11 514	36 494	3 997	3 507	8	27 3164	19 577
Industries manufacturières	352 849	27 296	5 930	632	27 341	110	6 204	3 891	3 668	0	27 080	515	44 3279	29 867
Production et distribution d'électricité, gaz et eau	32 649	716	1 807	11	9 568	0	17 850	18	2 260	0	903	5	6 7945	648
Bâtiments et travaux publics	51 276	6 829	4 311	893	10 260	8	54 957	4 472	241 000	7 242	10 259	1272	26 9309	21 645
Commerce gros et détail	249 643	33 476	24 961	4 350	29 502	423	31 490	8 339	38 980	2 538	25 055	4524	40 2375	54 175
Transports et télécommunications	216 951	18 955	3 775	231	46 580	58	73 028	3 629	10 558	4 226	5 953	610	371 956	26 117
Production des services	86 050	7 156	11 666	187	20 409	1185	69 082	5 176	6 217	1 224	10 803	1653	219 109	17 446
Restauration et hôtellerie	40 919	5 652	3 731	5 342	1 275	85	11 532	738	17 083	975	13 156	287	85 565	13 330
Autres	130 689	29 948	15 554	278	35 496	423	181 470	3 833	51 321	2 841	44 432	3518	477 412	39 110
Total	1 318 402	142 578	86 704	16 797	202 063	2 516	644 235	44 191	420 606	23 041	221 534	12 459	2 893 544	241 582

Evolution des créances en souffrance brutes clientèle, créances douteuses brutes clientèle et provisions pour dépréciation des comptes clientèle

(en millions)	31.12.06			31.12.07			31.12.08		
	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Provisions	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Provisions	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Provisions
Cameroun	123 137	116 163	110 234	135 696	120 998	125 25	152 018	142 578	138 472
Centrafricaine	22 815	18 723	17 337	22 733	19 488	18 900	22 803	16 797	15 331
Congo	1 417	917	943	3 147	2 512	2 546	3 132	2 516	2 783
Gabon	61 792	57 778	52 238	52 132	45 317	39 113	47 881	44 191	39 419
Guinée Equatoriale	22 060	20 916	18 698	24 215	21 549	22 767	41 466	23 032	31 869
Tchad	19 809	18 860	16 212	17 345	15 750	14 636	17 731	12 459	12 450
CEMAC	251 030	233 357	215 662	255 268	225 614	223 087	285 031	241 573	240 324

Evolution des dépôts de la clientèle

(en millions)	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	Variations déc. 08/ déc. 07	
						en montant	en %
Cameroun	1 238 201	1 366 357	1 549 549	1 772 651	1 971 603	198 952	11,22
Centrafrique	33 945	43 593	49 735	67 043	74 199	7 156	10,67
Congo	188 828	268 513	372 923	446 717	598 759	152 042	34,0
Gabon	583 095	739 348	842 912	1 384 704	985 955	-398 749	-28,8
Guinée Equatoriale	199 229	356 222	375 983	513 322	785 455	272 133	53,0
Tchad	114 447	138 632	208 738	233 775	268 957	35 182	15,1
CEMAC	2 357 745	2 912 665	3 399 840	4 418 279	4 684 928	266 649	6,0

Composantes des dépôts de la clientèle

(en millions)	31.12.07					31.12.08					Variations du total déc. 08/déc. 07	
	Comptes de dépôts à régime special	Comptes à terme	Comptes à vue	Autres comptes	Total	Comptes de dépôts à régime special	Comptes à terme	Comptes à vue	Autres comptes	Total	en montant	en %
Cameroun	187 689	159 157	1 308 653	117 152	1 772 651	185 792	175 464	1 507 901	95 896	1 971 603	198 952	11,22
Centrafrique	166	10 221	53 895	2 761	67 043	232	14 836	55 660	3 168	74 199	7 156	10,67
Congo	81	42 511	387 593	16 532	446 717	141	68 729	507 234	21 675	598 759	152 042	34,03
Gabon	17 672	729 141	607 234	30 657	1 384 704	22 492	282 071	652 881	26 164	985 955	- 398 749	- 28,8
Guinée Equatoriale	3 381	3 588	494 517	11 836	513 322	2 749	20 147	748 724	13 432	785 455	272 133	53,01
Tchad	191	16 273	212 213	5 098	233 775	199	20 189	242 822	5 629	268 957	35 182	15,05
CEMAC	209 180	960 891	3 064 172	184 036	4 418 279	211 605	581 436	3 715 222	165 964	4 684 928	266 649	6,03

Ventilation des dépôts par catégorie de déposants

(en millions)	31.12.07					31.12.08					Variations du total déc. 08/ déc. 07	
	Dépôts publics	Dépôts entreprises publiques	Dépôts privés	Dépôts des non- résidents	Total	Dépôts publics	Dépôts entreprises publiques	Dépôts privés	Dépôts des non- résidents	Total	en montant	en %
Cameroun	239 929	90 719	1 272 893	51 957	1 772 651	251 848	122 749	1 438 959	55 600	1 971 603	198 952	11,22
Centrafrique	7 869	1 082	52 466	2 866	67 043	6 059	837	58 790	5 042	74 199	7 156	10,67
Congo	16 326	53 029	353 457	7 373	446 717	19 821	26 229	517 679	12 375	598 759	152 042	34,03
Gabon	587 117	20 675	718 279	27 976	1 384 704	82 122	26 639	812 731	35 952	985 955	-398 749	-28,8
Guinée Equatoriale	122 379	23 538	333 001	22 568	513 322	248 925	25 260	469 797	27 638	785 455	272 133	53,01
Tchad	46 234	1 750	142 944	37 749	233 775	47 939	10 809	166 069	38 393	268 957	35 182	15,05
CEMAC	1 019 854	190 793	2 873 107	150 489	4 418 279	656 714	212 523	3 464 025	175 000	4 684 928	266 649	6,03

Dépôts publics = dépôts des administrations centrales, collectivités locales et organismes publics

Détail des opérations de trésorerie au 31 décembre 2008

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
Emplois	966 469	25 893	451 130	617 754	382 153	113 014	2 556 413
Caisse	107 504	3 394	27 190	44 836	14 622	17 127	214 673
Titres de placement et de transaction	23 807	3 500	0	1 558	0	11 456	40 321
Opérations au jour le jour et à terme	447 039	5 245	157 416	386 824	231 252	26 408	1 254 184
dont : - placements à la BEAC	347 824	0	99 680	262 819	134 471	22 161	866 955
- opérations inter bancaires	22 341	0	0	0	0	1 500	23 841
- prêts et comptes à terme des correspondants associés	52 726	325	6 810	75 325	57 181	1 317	193 684
Opérations à vue	378 657	13 733	266 109	183 647	136 209	57 773	1 036 128
dont : - BEAC compte courant	169 999	6 888	216 528	81 614	83 709	30 451	589 189
- comptes à vue des correspondants associés	114 997	865	32 131	47 446	25 979	14 870	236 288
Créances en souffrance nettes	6 130	21	144	0	0	51	6 346
Créances rattachées	3 332	0	415	745	70	199	4 761
Ressources	127 859	10 647	17 469	82 558	4 261	25 083	267 877
Opérations au jour le jour et à terme	50 566	5 707	530	9 729	0	14 628	81 160
dont : - refinancement BEAC	0	0	0	0	0	6 000	6 000
- opérations interbancaires	11 960	0	0	0	0	3 300	15 260
- emprunts et comptes à terme des correspondants associés	3 675	1 800	0	0	0	1 968	7 443
Opérations à vue	76 819	4 940	16 935	72 247	4 260	10 409	185 610
dont : - BEAC compte courant	1 264						
- comptes à vue des correspondants associés	20 104	4 645	2 372	37 613	3 335	7 625	75 694
Dettes rattachées	474	0	4	582	1	46	1 107
Solde de Trésorerie et interbancaire	838 610	15 246	433 661	535 196	377 892	87 931	2 288 536

Evolution des fonds propres comptables

(en millions)	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	Variations déc. 08/ déc. 07	
					en montant	en %
Cameroun	116 541	147 471	155 369	152 835	- 2 534	- 1,6
Centrafrique	7 458	10 498	12 293	16 031	3 738	30,4
Congo	17 219	18 639	23 125	40 080	16 955	73,3
Gabon	123 210	134 508	141 832	168 002	26 170	18,5
Guinée Equatoriale	19 135	24 185	32 619	51 692	19 073	58,5
Tchad	18 192	23 752	27 616	31 940	4 324	15,7
CEMAC	301 755	359 053	392 854	460 580	67 726	17,2

Détail des engagements hors-bilan au 31 décembre 2008

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC déc. 08 / déc. 07	
								en montant	en %
Engagements sur ordre des correspondants	43 770	1 380	345	20 769	71	1 219	67 554	10 055	17,5
Engagements reçus des correspondants	194 140	9 862	14 121	43 610	175 490	16 314	453 537	138 536	43,9
Engagements sur ordre de la clientèle	472 743	8 402	47 471	188 302	591 903	84 532	1 393 353	363 142	35,2
Engagements reçus de la clientèle	597 476	16 291	104 944	379 742	38 124	83 842	1 220 419	71 838	6,25
Engagements du marché monétaire	0	0	0	42 061	0	15 013	57 0740	-26 533	- 31,7
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	0	1 164	0	0	0	36 673	37 837	- 12 085	- 24,2
Opérations en devises	235 786	7	9 608	639 976	0	0	885 377	517 672	140,8
Engagements douteux	201 125	7 256	9	22 839	24 627	12 783	268 639	48 556	22,1

RESULTATS DES BANQUES

Résultats des banques de la CEMAC

(en millions)

EXERCICE	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	77 824	6 104	13 531	28 557	39 967
▪ Produits des opérations de trésorerie	13 862	14 540	22 156	37 293	46 696
Charges sur opérations de trésorerie	6 038	8 436	8 625	8 736	6 729
Marge sur opérations financières	13 070	14 657	15 032	17 649	16 242
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	13 356	14 781	15 084	17 954	16 910
▪ Intérêts sur ressources permanentes	286	124	52	305	668
Marge sur opérations clientèle	128 266	135 028	142 985	170 007	196 142
▪ Produits des opérations avec la clientèle	185 687	193 825	202 270	226 745	249 408
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	57 421	58 797	59 285	56 738	53 266
Marge sur opérations diverses	107 858	127 530	141 376	160 689	201 290
▪ Produits des opérations diverses	115 882	138 547	153 874	175 083	225 570
▪ Charges sur opérations diverses	8 024	11 017	12 498	16 549	24 280
Marge sur opérations de crédit-bail	1 012	977	1 490	1 757	3 073
▪ Produits des opérations de crédit-bail	5 683	5 696	6 692	12 863	17 801
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	4 671	4 719	5 202	8 951	14 728
 PRODUIT NET BANCAIRE	 258 030	 284 296	 314 414	 378 659	 456 714
Produits accessoires	5 946	7 277	6 935	8 488	10 330
Charges de personnel	66 295	69 104	75 946	87 307	96 383
Autres frais généraux	77 716	87 628	93 998	106 805	125 489
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	119 965	134 841	151 405	193 035	245 172
Dotations nettes aux provisions	14 603	10 886	22 396	32 966	59 514
Amortissements nets	21 569	22 241	22 227	23 782	27 987
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	83 793	101 714	106 782	136 287	157 671
Pertes et profits nets	- 5 728	- 3 727	4 833	5 754	- 3 238
Impôt sur les sociétés	28 168	36 043	38 309	48 276	54 486
RESULTAT NET	49 897	61 944	73 306	93 765	99 947
Coefficient net d'exploitation	55,81 %	55,1 %	54,1 %	51,3 %	48,6 %

Résultats des banques du Cameroun

(en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	2 773	2339	4 208	10 290	13 066
▪ Produits des opérations de trésorerie	4 961	5 80	7 156	13 362	14 836
▪ Charges sur opérations de trésorerie	2 188	3 041	2 948	3 072	1 770
Marge sur opérations financières	6 952	7 529	6 937	7 496	6 229
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	7 080	7640	6976	7 664	6 544
▪ Intérêts sur ressources permanentes	128	111	39	168	315
Marge sur opérations clientèle	59 594	63 390	63128	59 127	70 615
▪ Produits des opérations avec la clientèle	91 194	95 703	96 973	91 407	100 576
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	31 600	32 313	33 845	32 280	29 961
Marge sur opérations diverses	52 273	51 435	56 692	60 496	70 164
▪ Produits des opérations diverses	56 574	57 400	62 048	65 623	79 324
▪ Charges sur opérations diverses	4 301	5 965	5356	7 282	9 160
Marge sur opérations de crédit-bail	826	874	1 437	1 646	3 057
▪ Produits des opérations de crédit-bail	5 129	5 329	6 396	12 644	17 601
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	4 303	4 455	4 959	8 843	14 544
PRODUIT NET BANCAIRE	122 418	125 567	132 402	139 055	163 131
Produits accessoires	2 819	3 618	3 266	3 545	5 617
Charges de personnel	28 143	29 217	32 361	34 411	37 367
Autres frais généraux	336 013	39 564	41 531	45 841	51 449
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	61 081	60 404	61 776	62 348	79 932
Dotations nettes aux provisions	7 400	8 051	12 121	21 049	20 079
Amortissements nets	8 794	9 253	9 223	8 659	10 169
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	44 887	43 100	40 432	41 299	49 684
Pertes et profits nets	- 9 450	- 6 622	966	2 119	- 1 666
Impôt sur les sociétés	14 326	14 706	17 530	17 740	21 607
RESULTAT NET	21 111	21 772	23 868	25 678	26 411
Coefficient net d'exploitation	52,41 %	54,78 %	55,81 %	57,7 %	54,44 %

Résultats des banques de la République Centrafricaine (en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	- 351	- 374	- 268	81	110
▪ Produits des opérations de trésorerie	53	174	192	467	561
▪ Charges sur opérations de trésorerie	404	548	460	386	451
Marge sur opérations financières	56	- 13	- 13	- 13	- 13
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	69	0	0	0	0
▪ Intérêts sur ressources permanentes	13	13	13	13	13
Marge sur opérations clientèle	5 094	4 734	5 505	6 624	6 925
▪ Produits des opérations avec la clientèle	5 809	5 528	6 397	7 653	8 061
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	715	794	892	1 029	1 136
Marge sur opérations diverses	1 247	2 322	3 435	4 920	6 215
▪ Produits des opérations diverses	1 365	2 660	4 124	5 067	6 494
▪ Charges sur opérations diverses	118	338	689	147	279
Marges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0	0
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0	0
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	6 046	6 669	8 659	11 612	13 237
Produits accessoires	74	196	162	161	171
Charges de personnel	1 331	1 512	1 582	1 776	2 561
Autres frais généraux	2 032	2 256	2 644	3 681	4 450
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 757	3 097	4 595	6 316	6 397
Dotations nettes aux provisions	784	483	1 010	1 584	1 348
Amortissements nets	460	512	711	711	800
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	1 513	2 102	2 874	4 021	4 249
Pertes et profits nets	- 123	- 183	- 35	- 119	- 560
Impôt sur les sociétés	288	177	203	559	1 218
RESULTAT NET	1 102	1 742	2 636	3 343	2 471
Coefficient net d'exploitation	55,62 %	56,50 %	48,80 %	47,0 %	52,97 %

Résultats des banques du Congo

(en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	2 034	1 770	5 049	7 357	9 900
▪ Produits des opérations de trésorerie	2 223	1 824	5 067	7 897	10 216
▪ Charges sur opérations de trésorerie	189	54	18	540	316
Marge sur opérations financières	- 83	0	0	0	17
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	0	0	0	17
▪ Intérêts sur ressources permanentes	83	0	0	0	0
Marge sur opérations clientèle	7 442	8 491	7 045	11 704	14 842
▪ Produits des opérations avec la clientèle	10 375	11 572	10 320	15 549	18 789
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	2 933	3 081	3 275	3 845	3 947
Marge sur opérations diverses	9 912	16 432	19 471	28 070	31 440
▪ Produits des opérations diverses	10 500	17 680	20 534	31 262	33 102
▪ Charges sur opérations diverses	588	1 248	1 063	3 192	1 662
Marges sur opérations de crédit-bail	0	0	10	91	10
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	17	91	159
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	7	0	149
PRODUIT NET BANCAIRE	19 305	26 693	31 575	47 222	56 209
Produits accessoires	202	113	70	110	237
Charges de personnel	5 946	6 408	6 183	8 497	10 465
Autres frais généraux	7 860	9 186	8 868	13 307	17 614
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 701	11 212	16 594	25 528	28 367
Dotations nettes aux provisions	685	398	1 028	3 044	1 290
Amortissements nets	2 566	2 097	1 894	3 065	3 704
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	2 450	8 717	13 672	19 419	23 373
Pertes et profits nets	165	372	- 291	1 207	-623
Impôt sur les sociétés	1 026	3 038	3 433	5 457	6 072
RESULTAT NET	1 589	6 051	9 948	15 169	16 678
Coefficient net d'exploitation	71,52 %	58,42 %	47,67 %	46,2 %	49,95 %

Résultats des banques du Gabon

(en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	3 717	3 031	4 993	8 899	10 776
▪ Produits des opérations de trésorerie	5 413	5 756	7 561	11 966	13 201
▪ Charges sur opérations de trésorerie	1 696	2 725	2 568	3 067	2 425
Marge sur opérations financières	6 195	7 086	8 075	10 235	9 484
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	6 195	7 086	8 075	10 235	9 534
▪ Intérêts sur ressources permanentes	0	0	0	0	50
Marge sur opérations clientèle	38 794	37 410	40 174	57 457	54 932
▪ Produits des opérations avec la clientèle	57 845	56 923	57 942	72 674	68 752
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	19 051	19 513	17 768	15 217	13 820
Marge sur opérations diverses	27 125	34 421	38 053	41 338	52 740
▪ Produits des opérations diverses	29 123	35 879	40 625	44 534	56 797
▪ Charges sur opérations diverses	1 998	1 458	2 572	3 196	4 057
Marges sur opérations de crédit-bail	140	43	0	0	0
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	175	46	0	0	0
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	35	3	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	75 971	81 991	91 295	117 929	127 932
Produits accessoires	2 202	2 304	2 850	4 016	3 097
Charges de personnel	23 898	24 529	26 474	31 514	33 312
Autres frais généraux	19 656	23 124	25 209	24 692	27 536
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	34 619	36 642	42 462	65 739	70 181
Dotations nettes aux provisions	- 156	- 5 085	1 058	3 649	13 537
Amortissements nets	6 827	6 834	6 529	6 562	7 824
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	27 948	34 893	34 875	55 528	48 820
Pertes et profits nets	4 819	3 517	4 358	1 979	1 706
Impôt sur les sociétés	10 245	14 527	11 931	18 199	15 998
RESULTAT NET	22 522	23 883	27 302	39 308	34 528
Coefficient net d'exploitation	57,33 %	58,12 %	56,61 %	47,7 %	47,56 %

Résultats des banques de la Guinée Equatoriale

(en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	446	634	1 250	2 490	6 185
▪ Produits des opérations de trésorerie	900	990	1 578	2 735	6 757
▪ Charges sur opérations de trésorerie	454	356	328	245	572
Marge sur opérations financières	0	0	0	0	523
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	0	0	0	813
▪ Intérêts sur ressources permanentes	0	0	0	0	290
Marge sur opérations clientèle	6 424	8 892	12 574	20 017	29 730
▪ Produits des opérations avec la clientèle	7 967	10 542	14 623	22 522	32 226
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	1 543	1 650	2 049	2 505	2 496
Marge sur opérations diverses	10 265	13 161	13 148	14 903	26 229
▪ Produits des opérations diverses	10 785	14 338	15 005	16 751	34 021
▪ Charges sur opérations diverses	520	1 177	1 857	1 848	7 792
Marges sur opérations de crédit-bail	46	60	43	20	6
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	379	321	279	128	41
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	333	261	236	108	35
PRODUIT NET BANCAIRE	17 181	22 747	27 015	37 430	62 673
Produits accessoires	334	758	358	456	771
Charges de personnel	2 347	2 581	3 459	4 924	5 853
Autres frais généraux	5 381	6 274	7 582	10 033	13 264
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9 787	14 650	16 332	22 929	44 327
Dotations nettes aux provisions	3 425	7 615	6 408	11 398	21 569
Amortissements nets	1 128	1 305	1 477	1 960	2 104
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	5 234	5 730	8 447	9 571	20 654
Pertes et profits nets	- 856	85	- 402	- 107	- 860
Impôt sur les sociétés	848	1 785	2 925	3 903	6 242
RESULTAT NET	3 530	4 030	5 120	5 561	13 552
Coefficient net d'exploitation	44,98 %	38,93 %	40,87 %	40,0 %	30,5 %

Résultats des banques du Tchad

(en millions)

EXERCICE	2004	2005	2006	2007	2008
Marge sur opérations de trésorerie	- 795	- 1 296	- 1 701	- 560	- 70
▪ Produits des opérations de trésorerie	312	416	602	866	1 125
▪ Charges sur opérations de trésorerie	1 107	1 712	2 303	1 426	1 195
Marge sur opérations financières	- 50	55	33	- 69	2
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	12	55	33	55	2
▪ Intérêts sur ressources permanentes	62	0	0	124	0
Marge sur opérations clientèle	10 918	12 111	14 559	15 078	19 098
▪ Produits des opérations avec la clientèle	12 497	13 557	16 015	16 940	21 004
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	1 579	1 446	1 456	1 862	1 906
Marge sur opérations diverses	7 036	9 759	10 577	10 962	14 502
▪ Produits des opérations diverses	7 535	10 590	11 538	11 846	15 832
▪ Charges sur opérations diverses	499	831	961	884	1 330
Marges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0	0
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0	0
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	17 109	20 629	23 468	25 411	33 532
Produits accessoires	315	288	229	200	437
Charges de personnel	4 630	4 857	5 887	6 185	6 825
Autres frais généraux	6 774	7 224	8 164	9 251	11 176
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 020	8 836	9 646	10 175	15 968
Dotations nettes aux provisions	2 465	- 576	771	901	1 691
Amortissements nets	1 794	2 240	2 393	2 825	3 386
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	1 761	7 172	6 482	6 449	10 891
Pertes et profits nets	- 283	- 896	237	675	- 1 235
Impôt sur les sociétés	1 435	1 810	2 287	2 418	3 349
RESULTAT NET	43	4 466	4 432	4 706	6 307
Coefficient net d'exploitation	66,65 %	58,56 %	59,87 %	60,7 %	53,68 %

RENDEMENT MOYEN DES CREDITS, COUT MOYEN DES RESSOURCES CLIENTELE ET MARGE D'INTERET

RENDEMENT MOYEN DES CREDITS (%)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>
Cameroun	10,55	10,39	10,53	9,41	8,61
Centrafrique	10,42	9,35	10,82	11,54	9,26
Congo	10,98	11,05	10,98	15,21	11,68
Gabon	12,04	12,48	12,71	14,27	11,13
Guinée Equatoriale	10,84	10,23	14,19	11,17	10,69
Tchad	11,08	10,53	12,44	6,97	10,56
CEMAC	11,04	10,93	11,48	10,95	9,84

COUT MOYEN DES RESSOURCES CLIENTELE (%)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>
Cameroun	2,59	2,50	2,62	2,19	1,59
Centrafrique	2,17	2,12	2,38	2,21	1,62
Congo	1,64	0,95	1,20	0,70	0,68
Gabon	3,46	2,95	2,68	1,81	1,37
Guinée Equatoriale	0,86	0,66	0,81	0,48	0,35
Tchad	1,45	1,13	1,13	0,72	0,75
CEMAC	2,53	2,21	2,24	1,59	1,18

MARGE D'INTERET (%)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>
Cameroun	7,95	7,89	7,90	7,22	7,03
Centrafrique	8,25	7,23	8,44	9,32	7,64
Congo	9,34	10,10	9,77	14,51	10,99
Gabon	8,59	9,54	10,02	12,46	9,76
Guinée Equatoriale	9,98	9,57	13,38	10,70	10,34
Tchad	9,63	9,40	11,30	6,26	9,81
CEMAC	8,51	8,73	9,24	9,35	8,66



Directeurs de la publication :

IDRISS AHMED IDRISS
Secrétaire Général de la COBAC

Rafaël TUNG NSUE
Secrétaire Général Adjoint

Comité de rédaction :

Justin BEM
Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA
Joseph Henri IKORI à YOMBO
Barthélemy KOUÉZO
Mathias MAVOUNGOU
Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ
Félix NDZIE

Mise en page et Impression :

BEAC – Service Imprimerie